

# BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES

P. H. RONDOT

PIERRE RONDOT

---

LES  
TRIBUS MONTAGNARDES DE L'ASIE ANTÉRIEURE.  
QUELQUES ASPECTS SOCIAUX  
DES POPULATIONS KURDES ET ASSYRIENNES

---

[EXTRAIT DU *BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES* DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, T. VI.]

---

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

Toute la correspondance relative à la rédaction et à l'échange des publications doit être adressée à M. le Secrétaire Général de l'Institut français, au Palais Azem, DAMAS (Syrie).

Nos collaborateurs sont priés, pour la transcription des noms arabes, d'adopter de préférence les règles du *Journal asiatique*.

Tous les ouvrages français, arabes ou étrangers adressés à M. le Secrétaire Général de l'Institut français seront mentionnés dans le *Bulletin*; ils pourront faire l'objet d'un compte rendu.

Les abonnements au *Bulletin* et le service des *Documents* sont assurés par les soins de la Librairie E. Leroux, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris (VI<sup>e</sup>).

LES  
TRIBUS MONTAGNARDES DE L'ASIE ANTÉRIEURE.  
QUELQUES ASPECTS SOCIAUX  
DES POPULATIONS KURDES ET ASSYRIENNES

PAR

PIERRE RONDOT.

On trouvera, dans les pages qui suivent, la matière d'une série de quatre conférences données à l'Institut des Études Islamiques (Faculté des Lettres de Paris) du 15 au 22 février 1936.

L'objet de ces conférences était d'indiquer et d'illustrer, à l'aide d'exemples caractéristiques, quelques-unes des formes essentielles de la vie tribale chez les populations kurdes et assyriennes du Proche-Orient. Il ne pouvait s'agir que d'une esquisse : l'absence des matériaux indispensables à une étude générale approfondie interdit actuellement, en la matière, toute tentative de synthèse.

On n'a donc pas cherché à développer davantage ici le texte de ces conférences; on s'est borné à ajouter, sous forme de notes, quelques précisions et quelques références qui n'avaient pu trouver place dans l'exposé oral<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Une référence sommaire a été fournie, en principe, pour toute donnée ne provenant pas d'une enquête personnelle directe. Les noms kurdes cités, transcrits selon l'alphabet de la revue *Hawar* (dont on trouvera l'exposé dans notre étude sur «Trois essais

de latinisation de l'alphabet kurde» au tome V de ce *Bulletin*) sont imprimés en italique; ceux qui sont passés dans l'usage français figurent ici, cependant, sous leur forme courante, avec rappel entre parenthèses, en italique, s'il y a lieu, de la transcription régulière.

## INTRODUCTION.

L'étude des tribus montagnardes de l'Asie antérieure peut présenter un double intérêt : comparaison avec les groupes analogues (Chleuhs et Kabyles) de l'Afrique du Nord, et, par ce moyen, étude plus sûre des formes générales de la vie tribale en montagne ; meilleure connaissance des régions du Proche-Orient soumises à notre mandat, et dans lesquelles le voisinage des tribus de montagne et des tribus de steppe accroît encore la complexité des problèmes sociaux.

Cependant la connaissance des tribus montagnardes est beaucoup moins avancée en Orient qu'au Maghreb. Tandis que nous disposons en effet, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, de nombreuses monographies consciencieuses, qui ont d'ores et déjà permis l'établissement de synthèses sérieuses, au Levant, nous en sommes réduits presque exclusivement, à des récits de voyageurs souvent pressés, et facilement abusés par leurs informateurs ou par l'apparence de phénomènes qu'ils n'ont pas eu le temps de pénétrer. On trouvera plus loin, à propos des tribus assyriennes et du patriarcat nestorien, un exemple d'une généralisation hâtive de cette sorte, fondée sur l'interprétation imprudente d'un récit de voyageur, et qui fausse depuis longtemps les idées reçues au sujet de ce groupe de chrétiens montagnards d'Orient.

Faute de pouvoir être fondé sur un nombre suffisant de monographies sérieuses, l'exposé qui va suivre ne saurait avoir les caractères d'une étude d'ensemble complète : nous essaierons de discerner, non pas tous les éléments essentiels de la vie des tribus montagnardes d'Orient, mais quelques-uns de ces éléments essentiels, et de préférence les plus négligés ordinairement. Nous nous bornerons à présenter une série d'exemples, d'aperçus aussi caractéristiques que possible, en souhaitant que leur choix soit assez heureux pour faire sentir l'intérêt d'une étude plus poussée de la vie de ces tribus<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Nous envisageons d'ailleurs de reprendre prochainement quelques-uns des éléments présentés dans cette esquisse et de les utiliser,

d'une manière plus complète et plus systématique, en vue de l'établissement de quelques monographies.

## I. — LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VIE TRIBALE EN MONTAGNE.

Les conditions générales de la vie, dans la montagne primitive, semblent partout comparables. Pour se faire une idée du milieu dans lequel se sont développées les tribus dans les hautes chaînes de l'Iran et de l'Anatolie, il n'est que de rappeler quel mode d'existence s'imposait dans les montagnes d'Europe, les Alpes par exemple, il y a seulement deux siècles, alors que l'économie moderne n'y avait pas encore apporté ses moyens de communication et ses obligations d'échange :

« Les conditions de transport obligeaient l'homme, s'il voulait vivre dans la montagne, à ne pas compter sur les ressources de dehors et à produire sur place tout ce qui était nécessaire à son entretien . . . . . il fallait que chaque coin de montagne, chaque cellule de vallée puissent se suffire entièrement »<sup>(1)</sup>.

Ainsi, dans la montagne originelle, les hommes vivent par petits groupes, dans les vallées, sur les emplacements exigus qui permettent l'existence; la difficulté des communications les y cantonne étroitement durant une grande partie de l'année. Ils y subsistent selon ce que l'on pourrait appeler, un peu pompeusement peut-être, « le régime de l'économie fermée »; ils produisent, tant bien que mal, tout ce qui est nécessaire à leur existence; ils sèment quelques céréales, ils ont quelques troupeaux, et ils exercent un artisanat élémentaire : fabrication des vêtements, des chaussures, des outils et des armes.

L'été, la recherche des pâturages pour les troupeaux de moutons et de chèvres les mène vers les hauts plateaux et les cimes, parfois assez loin des vallées qui les abritent l'hiver. Sur ces pâturages d'été, les différents groupes se rencontrent, sans guère se mêler, et la tradition, appuyée sur la force respective de groupes sensiblement égaux en ressources, attribue à chacun une zone et des voies d'accès particulières. C'est le petit nomadisme, très caractéristique, dans les montagnes d'Orient, des Kurdes, et qu'il faut bien distinguer du grand nomadisme des Bédouins dans les steppes d'Arabie.

<sup>(1)</sup> R. BLANCHARD, *Les Alpes françaises*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1929, p. 42.

Ainsi repliés sur eux-mêmes, les montagnards mènent une existence précaire sans doute, mais stable et indépendante : ils n'ont guère à compter sur les groupes voisins, avec lesquels les échanges sont réduits au minimum : mais, le cas échéant, ils se défendraient facilement contre eux. La faiblesse même de l'effectif de ces groupes y rend plus facile le choix du chef qui s'impose, et dont les descendants auront moins de peine à conserver l'autorité, s'ils en sont dignes. Nous trouvons là réunies toutes les conditions d'existence de la tribu : celle-ci constitue, en quelque sorte, le groupement social naturel et élémentaire pour le montagnard.

Si de tels groupements ont subsisté dans l'Orient jusqu'à nos jours, on peut en retrouver des reflets dans l'Occident même : sans parler des clans d'Écosse, auxquels les voyageurs anglais contemporains ont volontiers comparé les tribus kurdes<sup>(1)</sup>, les cantons suisses, par leur survivance au sein d'une Europe dont tous les États sont désormais unifiés, rappellent combien la montagne favorise le particularisme politique.

\*  
\* \*

Qu'est-ce-que la tribu dans la civilisation orientale?

On a pu en proposer bien des définitions. Mais il paraît surtout opportun de rappeler ici celle qu'a précisément inspirée à un bon observateur anglais, le capitaine W. R. Hay, l'étude des groupements kurdes de l'Iraq du Nord.

« La tribu, écrit-il, est une communauté ou une confédération de communautés qui existe pour la protection de ses membres contre une agression extérieure et pour le maintien des vieilles coutumes raciales et du genre de vie ». Le même auteur remarque, d'ailleurs, que le membre de la tribu tire de cette allégeance non seulement profit, mais fierté : « Je suis un homme de tribu » équivaut à quelque chose comme : « Civis romanus sum »<sup>(2)</sup>.

Voici donc marqués trois traits essentiels de la tribu montagnarde d'Orient, et plus particulièrement de la tribu kurde :

C'est un petit monde replié sur lui-même, un organisme de défense.

C'est une institution traditionnelle et conservatrice.

<sup>(1)</sup> Cf. en particulier H. C. LUKE, *Mosul and its minorities*, Londres 1925.

<sup>(2)</sup> W. R. HAY, *Two Years in Kurdistan*, Londres 1921, p. 65.

C'est une communauté qui, par rapport aux groupes n'ayant pas le même caractère, possède le sentiment net de sa supériorité.

Il faut le remarquer dès maintenant : ce n'est pas, cependant, un monde tout à fait fermé. Des éléments étrangers déracinés y sont admis sans difficulté à la seule condition de se mettre à l'unisson; ils jouissent de la plénitude des droits tribaux dès qu'ils prennent leur juste part des charges : ils peuvent même parvenir rapidement à des situations tribales éminentes. Le Kurde croit volontiers, en effet, à l'intelligence et à la valeur de l'étranger; et s'il admet celui-ci, c'est avec le ferme espoir de l'assimiler<sup>(1)</sup>. Car la tribu est sûre d'elle-même, de son pouvoir d'absorption, de sa force. C'est une institution vigoureuse, et lorsque son développement est, comme ici, tout particulièrement favorisé par les circonstances naturelles, c'est un organisme qui constitue le cadre essentiel de la vie sociale et qui tend à régler entièrement celle-ci.

Cette institution vigoureuse, en effet, étouffe les autres institutions, ou ne leur permet qu'un développement modelé sur le type tribal. Cette prépondérance du sentiment tribal influe, par exemple, d'une manière très caractéristique, sur l'attitude des gens de tribu en ce qui concerne la religion.

\*  
\* \*

On sait bien, et l'on répète à toute occasion, que le facteur religieux joue dans le Proche-Orient un rôle primordial; certains esprits simplificateurs expliqueraient même volontiers toutes les réactions de l'Orient par sa seule intervention. Il nous faut cependant faire ici une réserve formelle : le facteur religieux passe au second plan lorsqu'il se trouve en présence du facteur tribal. C'est un point sur lequel il paraît nécessaire d'insister, car il est à la fois mal connu et très caractéristique.

L'inégalité de droits et de charges entre chrétiens et musulmans, imposée à la suite de la pénétration islamique comme une condition même de la tolérance envers les chrétiens, n'a guère été établie, en montagne, dans les tribus.

Au Liban, dans les hautes vallées des régions d'Akoura et d'Hermel, des alliances politiques et militaires absolument égales ont pu être contractées entre familles tribales maronites et chiites : le sentiment de ces alliances est

<sup>(1)</sup> Sur ce pouvoir d'assimilation, cf. ci-après, p. 30.

si vif qu'il a subsisté après l'effacement du type tribal, et qu'il se montre encore efficace actuellement, à l'occasion.

Dans la montagne kurde, l'histoire religieuse des tribus est des plus confuses : sans l'analyser davantage ici, retenons-en cette conclusion que le conformisme n'y a pas constamment régné<sup>(1)</sup>. D'ailleurs, certaines tribus kurdes comprennent, à côté des éléments musulmans, de notables éléments chrétiens et yézidis, vivant en bonne intelligence : tel est le cas de la tribu *Hevêrkan*, dont une grande partie réside actuellement sur le territoire de la Haute-Djézireh syrienne. La présence des chrétiens, adroits et industriels, plaît souvent aux Kurdes musulmans qui peuvent ainsi se décharger sur eux des besognes de l'artisanat, en retenant pour eux-mêmes l'élevage, qu'ils préfèrent : « Ni les Arabes et la vigne, ni les chrétiens et le mouton »<sup>(2)</sup>, dit un proverbe kurde qui relève de la sorte des antinomies évidentes. Ainsi commence à se perfectionner, par une esquisse de division du travail, le système primitif d'économie évoqué ci-dessus. Il y a d'ailleurs ici, on ne saurait le nier, une trace d'inégalité : celui qui retient l'élevage croit bien garder la meilleure part.

Mais cette légère inégalité elle-même disparaît souvent. Un autre proverbe kurde, parlant des chrétiens assyriens, assure que : « Si entre les Arméniens et nous, il y a un abîme, entre eux (les Assyriens) et nous il y a un cheveu »<sup>(3)</sup>. On peut négliger l'allusion aux Arméniens, qui s'explique par des circonstances particulières : la région kurde d'où est issue ce proverbe est éloignée des groupements arméniens ruraux, et ne connaît d'autre Arménien que le commerçant des villes, évidemment très différent du Kurde. Il faut retenir que le Kurde musulman ne caractérise pas ses voisins par la différence de religion : il trouve tel chrétien très différent de lui, et tel autre tout semblable à lui. Et c'est juste : les tribus assyriennes, lorsqu'elles vivaient, avant guerre, dans leur habitat primitif des montagnes de l'*Hakîari*, ne présentaient aucun trait essentiel qui les distinguât des tribus kurdes voisines. Leur organisation intérieure, leur vie sociale étaient analogues. Leurs membres portaient les mêmes

<sup>(1)</sup> Cf. B. NIKITINE, *Une apologie kurde du sunnisme* (*Rocznik Orientalistyczny*, Lwów 1933, VIII), p. 116-160.

<sup>(2)</sup> *Ne êreb û rez, ne fileh û pez*. Proverbe kurde inédit à notre connaissance, recueilli et

communiqué par ŞEWKET ZULFI.

<sup>(3)</sup> Cf. E. NOËL, *The character of the Kurds as illustrated by their proverbs and popular sayings*, B. S. O. S., Londres 1920, vol. I, part IV, p. 90.

vêtements, alors que dans les villes ou les plaines d'Orient, le chrétien, destiné à vivre séparément, devait se distinguer par un détail du costume. Les chrétiens des tribus assyriennes trouvaient indignes d'eux de monter à dos d'âne, alors que cette monture était la seule permise aux chrétiens des villes; et leur intransigeance en la matière était telle qu'ils retouchaient légèrement l'Évangile pour faire entrer à Jérusalem, le jour des Rameaux, Notre Seigneur monté à cheval<sup>(1)</sup>.

Mieux encore : de même que, sous l'autorité des tribus kurdes, il y avait des chrétiens sujets ou « raïas » (*reya*), pauvres cultivateurs durement exploités, il y avait sous l'autorité des tribus assyriennes des Kurdes sujets qui n'étaient pas menés ni exploités moins durement. Les tribus assyriennes et les tribus kurdes de l'*Hakiari* se trouvaient rangées en deux espèces de camps ou de clans, dont chacun comprenait à la fois tribus chrétiennes et tribus musulmanes. Ainsi des chrétiens pouvaient se trouver alliés des musulmans pour combattre d'autres chrétiens, et réciproquement<sup>(2)</sup>.

Sans doute, cette situation d'égalité n'empêcha pas, à l'occasion, des luttes farouches, et même, comme en 1843-1847, des massacres de chrétiens assyriens par les Kurdes. Mais le caractère en quelque sorte occasionnel de ces massacres, les circonstances confuses dans lesquelles ils eurent lieu et l'intervention certaine du gouvernement ottoman dans cette affaire interdisent d'en tirer des conclusions trop générales. Dans une large mesure, l'émir kurde des *Botan* a combattu — ou cru combattre — pour la sauvegarde de son indépendance de fait. La lutte n'a pas été générale de la part des Kurdes, et n'a pas concerné en même temps toutes les tribus assyriennes<sup>(3)</sup>; ce fut affaire de tribu plutôt que de secte. Chez les Kurdes *Botan* eux-mêmes, la guerre ne paraît pas avoir été absolument populaire; un ethnographe allemand, von Luschan, a noté une chanson kurde, composée à cette occasion, dans laquelle l'émir agresseur est tout simplement traité de fou.

Ainsi les considérations religieuses cèdent le pas aux considérations tribales.

<sup>(1)</sup> Cf. WIGRAM, *The cradle of Mankind*, 2<sup>e</sup> éd. Londres 1922, *passim*.

<sup>(2)</sup> Cf. à ce sujet les renseignements, d'ailleurs incomplets, de BORÉ, *Correspondance et mémoires d'un voyageur en Orient*, 2<sup>e</sup> éd., Paris

1837-1840; BADGER, *The Nestorians and their Rituals*, Londres 1852; VITAL-CUINET, *Turquie d'Asie*, t. II, Paris 1896.

<sup>(3)</sup> Cf. en particulier LAYARD, *Nineveh and its remains*, 5<sup>e</sup> éd., Londres 1850.

Il y a plus : il arrive que les institutions religieuses, pour subsister et prospérer, doivent se modeler sur le type tribal. Tel est le cas, vraisemblablement unique, mais singulièrement instructif, du patriarcat nestorien.

Aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, les florissantes communautés nestorienne de l'Iraq et de l'Iran venaient de grandement souffrir des invasions mongoles; leurs débris trouvèrent refuge dans la montagne auprès de ces tribus assyriennes de l'*Haktari*, composées de leurs coreligionnaires, que leur situation géographique avait préservées de l'invasion. Le patriarche nestorien quitta lui aussi Bagdad, se rapprocha de la montagne, et, après quelques pérégrinations, vint se fixer à *Kocanis*, en plein cœur de l'*Haktari*. En peu de temps, nous voyons alors le patriarcat prendre les caractères d'une institution tribale : la dignité patriarcale devient héréditaire d'oncle à neveu; le patriarche constitue une espèce d'autorité fédérale au-dessus des chefs de tribus : il entérine leur élection, mais sa propre accession au trône est soumise à l'agrément des tribus : conceptions de l'autorité qui sont bien tribales, comme nous le verrons plus loin. Au temps de l'émir kurde de l'*Haktari*, le patriarche coopère avec lui au gouvernement de l'espèce de fédération tribale islamo-chrétienne que constitue le groupe des tribus assyriennes et kurdes de cette région; durant l'absence de l'émir, il reçoit les envoyés du sultan, il juge les délinquants, musulmans comme chrétiens, qu'on lui amène; les mauvaises langues disent même qu'il fait assurer la garde de son harem <sup>(1)</sup>.

Le patriarche nestorien possédait donc, par rapport aux autres patriarches, une situation exorbitante; on a vainement tenté de l'expliquer en se référant à des privilèges particuliers qui auraient été accordés par Mahomet et les premiers califes à la communauté nestorienne : cette situation, en effet, n'est ni d'ordre civil, ni d'ordre religieux, elle est d'ordre tribal <sup>(2)</sup>. Si l'on s'écarte de ce point de vue, l'extension et les limitations de l'autorité du patriarche nestorien deviennent également incompréhensibles.

<sup>(1)</sup> Cf. en particulier : BORÉ, LAYARD, *op. cit.*, RITTER, *Erdkunde*, Berlin, 2<sup>e</sup> éd., 1840-1841, IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> partie, et les voyageurs cités par ce dernier.

<sup>(2)</sup> Une récente communication de M. NIKITINE au Congrès de l'Histoire des Religions, *Contribution à l'étude du Djihad* — dont nous

n'avons eu connaissance qu'à l'issue de cette conférence — contient des constatations parallèles. Parlant du cheikh kurde de *Berzan* et du patriarche nestorien, M. NIKITINE note : « Tous deux jouissent d'une autorité indiscutable *sur le plan tribal*, nous nous permettons de le souligner ».

Les premiers voyageurs européens entrés en contact avec les Assyriens n'ont pas pris garde à ce caractère tribal du patriarcat nestorien. Grant, missionnaire anglican vers 1840, a trouvé dans le patriarcat un pouvoir absolu et exclusif, l'autorité suprême civile et ecclésiastique des Assyriens, et comme il croyait reconnaître dans les tribus assyriennes les restes des dix tribus perdues d'Israël, il ne s'étonnait pas de rencontrer au patriarcat l'héritier du Grand-Prêtre<sup>(1)</sup>. Cette appréciation a été répétée et déformée pendant près d'un siècle, et c'est ainsi que l'on pouvait lire, il y a quelques années, dans une revue : « A l'encontre des Kurdes qui vivent en tribus indépendantes, les Nestoriens vivent sous un vrai régime théocratique ». On ne saurait établir une opposition plus inexacte<sup>(2)</sup>.

\*  
\* \*

Vigoureusement développée dans son milieu naturel, la tribu montagnarde s'étirole et s'effrite, ou du moins perd la plupart de ses caractères, quand les circonstances lui imposent de se transférer en plaine. Plusieurs des tribus installées dans la Haute-Djézireh syrienne offrent un exemple frappant de cette transformation, et leur étude va nous permettre, par une sorte de contre-épreuve, de prendre une idée plus nette de la vie tribale montagnarde.

Le massif montagneux de l'Arménie et du Kurdistan tombe assez brusquement au sud, au delà de Mardine, Nissibin, et Djéziret ibn Omar, vers les steppes de la Djézireh, domaine du nomade arabe. C'est la frontière de deux mondes : tandis que les Arabes, grands nomades dont l'existence est liée à celle du chameau, ne sauraient pénétrer dans la montagne rocailleuse, les Kurdes considèrent avec envie la bordure du steppe, relativement bien arrosé et plus facile à cultiver que la montagne, où ils pourraient pousser leurs moutons et installer quelques cultures. Dès que la sécurité le permet, c'est-à-dire dès que le gouvernement — ou le sédentaire armé — est assez fort

<sup>(1)</sup> Cf. GRANT, *The Nestorians or the lost tribes*, New York 1841.

<sup>(2)</sup> Nous ne pouvons nous étendre davantage sur cette question caractéristique pour l'étude du régime tribal. On nous permettra cependant

de renvoyer à une monographie consacrée aux tribus assyriennes et aux rapports assyro-kurdes, actuellement en préparation et dont l'Institut français de Damas assumera prochainement la publication.

pour imposer au Bédouin le respect des cultures, le Kurde descend dans la plaine. Mais la sécurité ne règne pas longtemps, les récoltes ne sont pas toujours bonnes, le climat débilite le montagnard; la plaine « mange » les Kurdes, et il y a flux et reflux.

Des traces indéniables de l'installation ancienne des Kurdes subsistent cependant loin dans le steppe : Tel Kotcbek (*Koçik*)<sup>(1)</sup>, à la frontière syro-iraquienne, terminus actuel de l'Orient-Taurus-Express vers Bagdad, porte un nom kurde qui rappelle le foyer de la tente; Roumelan (*Rûmelan*), point remarquable de cette même région lors des négociations au sujet de la frontière syro-iraquienne, paraît bien une forme de pluriel kurde qui correspondrait au nom d'une tribu disparue, et cette hypothèse trouve une certaine confirmation dans les observations de Niebuhr, qui visita la région au xviii<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. Ces points, distants de 25 à 30 kilomètres du bord de la montagne, sont actuellement en pleine zone de nomadisme arabe; mais, un peu plus au nord, subsistent d'importants établissements kurdes auxquels la paix française a procuré, ces dernières années, une indéniable prospérité matérielle et de larges possibilités d'extension.

Or, dans ces établissements, nous trouvons sans doute des tribus. Mais quelles tribus?<sup>(3)</sup>

Les Tchitiés (*Çitan*), à l'est de Kamechlié, constituent moins une tribu à proprement parler qu'une agglomération assez lâche de fractions, descendues des montagnes du Nord et installées autour d'Aznaour par un certain *Xelaf axa*, agent des émirs de *Botan*, il y a plus d'un siècle. Cependant, les caractères tribaux restent encore relativement marqués dans ce groupement<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> La toponymie kurde, dans cette région, est fréquemment oblitérée par des adjonctions arabes et turques, qui défigurent les termes dans l'usage courant et produisent des locutions mixtes tels que Tel Kotchek, Roumelan Keui, reproduites par les cartes à grande échelle du Service topographique des Troupes du Levant. Pour la recherche des noms de lieu kurdes, on n'utilisera donc qu'avec précaution ces cartes, très précieuses par ailleurs.

<sup>(2)</sup> NIEBUHR atteste l'occupation de ce point en 1766 : *Reisebeschreibung nach Arabien und*

*anderen umliegenden Ländern*, t. II, p. 307, et carte p. 329.

<sup>(3)</sup> Nous donnons ici, pour les noms de tribus kurdes de cette région, la forme issue de l'arabe qui tend à passer dans l'usage courant et particulièrement dans la langue administrative (forme en *ié*, inspirée du nom kurde singulier en *i* de l'homme de tribu : *Kikié*, de *Kiki*); mais nous rétablissons, entre parenthèses, la forme kurde correcte (pluriel en *an* : *Kikan*).

<sup>(4)</sup> Cf. encore à ce sujet SOUTHGATE, cité par RITTER, *op. cit.*, XI, p. 437-441.

Les *Pinar Ali*<sup>(1)</sup> à l'ouest de Kamechlié, constituent une agglomération encore plus mêlée. Le capitaine Dilleman écrit à leur sujet dans une notice inédite : « Ce serait une grave erreur de considérer cette tribu comme un corps homogène et cohérent. Elle n'est en réalité composée que d'ouvriers agricoles de toute provenance, installés dans des villages où ils ne sont pas propriétaires ».

Dans la même région, la tribu Dakourié (*Dekûran*) ne constitue, d'après la même source, que le « cadre territorial d'éléments très divers ». Kikiés (*Kîkan*) et Milliés (*Milan*), actuellement sédentaires et agriculteurs eux aussi, étaient au XVIII<sup>e</sup> siècle, au témoignage de Niebuhr<sup>(2)</sup>, des nomades que les autorités ottomanes autorisaient à mener leurs troupeaux au sud de Mardine et de Nissibin.

La fixation des éléments actuellement en place ne remonte donc pas très loin, mais l'évolution a été rapide. Elle est encore accélérée aujourd'hui. Le développement agricole de la région depuis l'instauration du mandat français provoque l'extension vers le sud, en longues bandes parallèles, de ces tribus et de leurs voisines, ainsi que l'absorption dans leur sein de nombreux éléments allogènes réfugiés. Les caractères tribaux originels s'atténuent chaque jour. Une des principales raisons d'être de la tribu, la défense de ses membres, cesse d'exister puisque l'administration du mandat français procure la sécurité. Une organisation sociale très lâche, avec des moukhtars et chefs de village et de petits notables propriétaires fonciers, remplace peu à peu les cadres de la tribu et des fractions<sup>(3)</sup>.

Du point de vue qui nous occupe, les populations installées dans l'extrême pointe orientale de la Haute-Djézireh syrienne ne présentent pas moins d'intérêt. Les plus récents facteurs d'affaiblissement de la vie tribale, si actifs dans la région de Kamechlié, n'ont pas pu jouer ici : l'occupation française est plus récente, et ne remonte qu'à 1930 ; le développement agricole n'a pas eu la même ampleur et la même rapidité qu'à l'ouest.

<sup>(1)</sup> Ce nom est d'origine turque (« pays de source »).

<sup>(2)</sup> Cf. encore RITTER, *op. cit.*, XI, p. 143, et SYKES, *The Caliph's last heritage*, Londres 1915, p. 377.

<sup>(3)</sup> Nous n'insisterons pas davantage sur la physionomie de cette région kurde, qui a été décrite dans l'étude de M. R. MONTAGNE sur *Quelques aspects du peuplement de la Haute-Djézireh*, parue dans le tome II de ce *Bulletin*.

Néanmoins, nous trouvons ici encore des tribus émiettées, gâtées par la plaine. Par exemple, les *Hesenan* sont établis dans la région de Dêrik-Andivar; ils sont entièrement sédentaires et habitent des villages. Mais il semble bien que ce soient les mêmes que Shiel, qui les nomme Hesenanli, a rencontrés en 1837 dans cette même région, campés sous la tente<sup>(1)</sup>. Ils n'ont plus guère de chef commun; si on les interroge, on s'aperçoit qu'ils se réclament moins de ce titre général, *Hesenan*, que du nom de telle ou telle fraction, *Harûnan*, *Alîkan*, etc., dont les villages ne sont pas groupés territorialement, mais dispersés et mêlés les uns aux autres. Leur arrivée dans la région remonte à trois ou quatre générations; ils viennent des montagnes immédiatement au nord. Il n'existe pas encore de bonne monographie de ce groupement tribal décomposé; mais une enquête, même rapide, permet de constater chez eux l'absence presque totale de sentiment tribal.

D'ailleurs, il semble bien que ce groupement décomposé et installé d'assez fraîche date occupe l'habitat ancien d'autres groupements aujourd'hui totalement disparus, et dont il est probable que l'histoire aura été analogue. Ainsi le *Safan Déré*, petit affluent du Tigre, paraît bien évoquer le souvenir d'une ancienne tribu *Safan*, signalée par le Cheref Nameh<sup>(2)</sup> à l'est du Tigre et qui, suivant le mouvement hivernal général des Kurdes de cette région vers le sud et le sud-ouest<sup>(3)</sup>, aura transhumé dans cette région, s'y sera ensuite au moins partiellement fixée, puis aura disparu. On ne peut d'ailleurs donner cette histoire des *Safan* que comme une hypothèse : mais on voit par là quels enseignements pourrait comporter une monographie de ces migrations kurdes à l'ouest du Tigre.

Dans un même ordre d'idées, on peut citer la migration, plus facile à suivre, des *Kirkîran*. Cette tribu paraît être une fraction des *Şikakan*<sup>(4)</sup>. Elle était installée, au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre le *Sincar* et *Gheziréh* et vivait sous la tente. Actuellement, elle occupe une série de villages autour de *Kanî şîrîn*, au

<sup>(1)</sup> Cf. RITTER, *op. cit.*, IX, p. 713.

<sup>(2)</sup> Cf. HARTMANN, *Bohtan (Mit. der Vorderasiatischen Gesellschaft, Berlin, 1896)*, p. 6 et 47; voir encore *ibid.*, p. 133.

<sup>(3)</sup> Cf. la carte des « Quartiers d'hiver, voies de migration et quartiers d'été des nomades kurdes », annexée au *Rapport de la Commission*

de la S. D. N. pour l'étude de la frontière entre la Turquie et l'Irak (1925).

<sup>(4)</sup> La présence ancienne de fractions *Şikakan* à proximité de Djeziret ibn Omar (*Ciziré*) est signalée par HARTMANN (*op. cit.*, p. 5, 7, 49) d'après le *Cheref Nameh*.

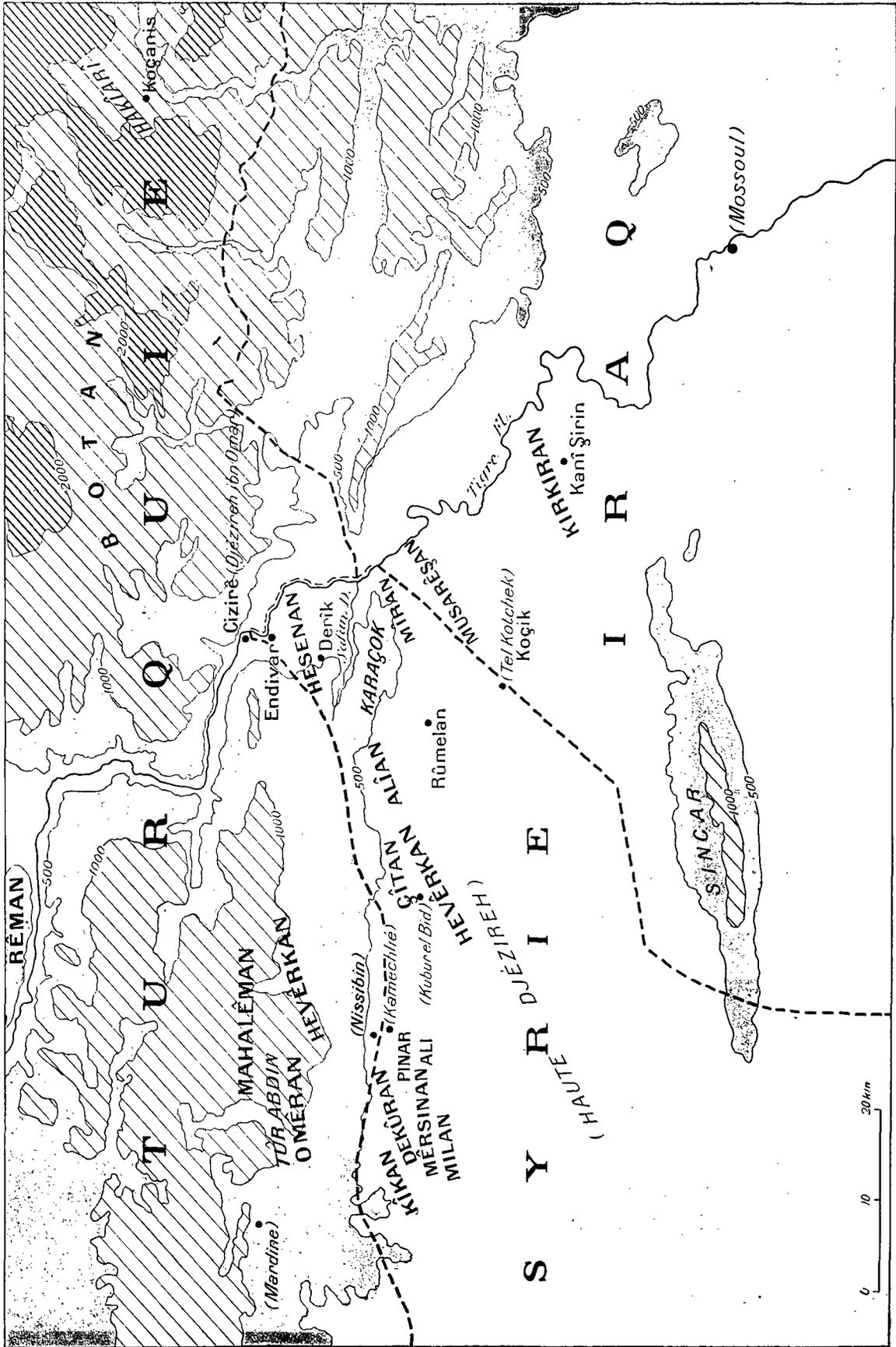


Fig. 1. — Tribus kurdes de la Haute-Djézireh.

nord-ouest d'Eski-Mossoul. Des alliances matrimoniales avec les *Çitan* rappellent le souvenir de l'ancien voisinage.

Un dernier exemple plus frappant, puisque nous en sommes les témoins immédiats, est fourni par les *Miran*, une des tribus du clan *Çoksor* des *Botan*, que nous retrouverons à l'occasion de l'étude des clans. Jadis, de nombreuses tribus *Botan* menaient en hiver leurs troupeaux pâturer dans les steppes de la Haute-Djézireh, et les ramenaient l'été sur les cimes vers le lac de Van. Cette ancienne zone de pâturages d'hiver est évoquée en particulier par une chanson, dont le texte et la traduction ont été publiés par la revue kurde *Hawar*, de Damas. Il s'agit d'une jeune fille qui souhaite, sous une forme imagée, être enlevée par son amant :

« Puissè-je être devenue une souche sèche,  
 « Me trouver sur la petite pente du *Karaçok*, dans une terre bien arrosée,  
 « Que les filles des *Musarésan*, des *Xerkan*, des *Teyan*, des *Miran* arrivent,  
 qu'elles me prennent sur le dos,  
 « Qu'elles me portent au marché de *Ciziré*, et me vendent pour du kohl  
 « Que l'on met et applique sur l'œil droit, l'œil gauche demeurant tel qu'il est » <sup>(1)</sup>.

Voici donc, ingénument fournie, une liste de tribus kurdes parcourant jadis les pentes du *Karaçok*. On n'y trouve plus aujourd'hui que les *Miran* et les *Musarésan*, ces derniers passant souvent pour une fraction, en fait indépendante, des premiers. Mais les circonstances interdisent depuis assez longtemps aux *Miran* le retour annuel vers les pâturages d'été de Van; ils demeurent toute l'année sur le *Karaçok*, et s'ils sont encore restés nomades, ils ont pris le mode de vie du nomade arabe de la steppe; en particulier, ils ont abandonné le vêtement ajusté du montagnard kurde pour l'ample vêtement arabe. Rien de plus naturel. Ajoutons à cela que la tribu possède désormais des villages de sédentaires et s'oriente lentement vers la fixation. Notons enfin que la tribu se désagrège; ici, des quantités de circonstances particulières concourent à la décomposition, en sorte que si le cas des *Miran* était isolé il ne serait pas, à cet égard, très probant, mais nous voyons presque toutes ces tribus montagnardes kurdes établies dans la plaine se décomposer pareillement <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Hawar*, n° 24, 1<sup>er</sup> avril 1934, p. 7 et 15.

<sup>(2)</sup> On trouvera ci-après, planches I, II et III,

quelques vues relatives au genre de vie des kurdes dans la Djézireh syrienne.

La décrépitude de ces tribus, facilement observable pour l'observateur étranger, est d'ailleurs nettement ressentie par les Kurdes eux-mêmes qui, transplantés dans la plaine, éprouvent un véritable malaise et le sentiment d'une sorte de déchéance. Un proverbe rapporté par le Major Noël illustre cette nostalgie :

« Ceci, ce n'est pas mon pays, c'est la coutume et la loi du bas pays, mais le haut pays est la citadelle de mon cœur »<sup>(1)</sup>.

## II. — L'AUTORITÉ DANS LA TRIBU.

Après avoir esquissé les conditions générales de la vie tribale, nous allons essayer de pénétrer d'une manière un peu plus précise dans la vie intime de la tribu, en examinant de quelle manière l'autorité s'y exerce et s'y transmet.

Cette matière, remarquons-le tout de suite, est extrêmement confuse. Le Kurde est très individualiste; il admet difficilement l'autorité, qu'il discute aussi longtemps que possible. Aussi l'hérédité ne suffit-elle pas à fonder le pouvoir; un proverbe kurde affirme que : « Grâce aux tombeaux, les imbéciles deviennent chefs »<sup>(2)</sup>. Il y faut encore la capacité personnelle, attestée par l'exploit. On attend le chef de tribu, l'agha (*axa*), à ses œuvres : et, dans cette institution essentiellement défensive qu'est la tribu, l'œuvre principale, c'est la guerre.

En dehors de la guerre et du danger de guerre, et en général si la tribu court peu de risques, l'autorité du chef n'en est que plus menacée : des frères, des cousins, des familles rivales surgissent auprès de lui, et s'appuient sur les mécontents, éventuellement sur un clan ou une fraction de la tribu. D'autre part, le peuple a tendance à considérer le chef comme un arbitre qu'on peut récuser, dont on peut provoquer le remplacement; certaines traditions d'honneur, qui sont les fondements essentiels de la vie sociale, s'appliquent sans son concours et le rendent dans une large mesure inutile. Et encore ne mentionnerons-nous pas ici les autorités étrangères à la tribu qui concourent à

<sup>(1)</sup> Cf. NOËL, *op. cit.*, p. 83. Nous avons cru devoir adopter une traduction plus serrée que celle proposée par l'auteur.

<sup>(2)</sup> *Rehmet li gora, radike qora*. Proverbe inédit à notre connaissance, communiqué par ŞEWKET ZULFI.

miner le pouvoir du chef : personnages religieux, citadins propriétaires fonciers, et, selon l'époque, émirs des grandes dynasties kurdes du gouvernement.

En temps de crise et de combats, le Kurde oublie vite les discordes passées, et se range volontiers sous les ordres d'un chef même quelque peu perdu de vue auparavant. Il lui fait confiance en principe. Mais une défaillance du chef ou son infériorité relative vis-à-vis d'un autre combattant de la tribu suffit à ruiner son autorité.

Aussi la situation du chef de tribu est-elle très variable. Comme le remarque le capitaine Hay, elle diffère grandement d'une tribu à l'autre <sup>(1)</sup>. Il semble que l'on peut ajouter : elle diffère grandement aux différentes époques de l'histoire d'une même tribu.

L'imbrication de ces diverses autorités : chef de tribu, chef de clan, chef de village, notable; leurs fluctuations, leurs influences réciproques, et la difficulté qu'il y a souvent à distinguer entre elles et entre les entités qu'elles représentent, rendraient singulièrement difficile un exposé systématique et abstrait du problème de l'autorité dans la tribu. Il y aurait d'ailleurs bien du risque à généraliser et à systématiser, alors que nous ne disposons encore que de peu d'éléments de détail.

Nous préférons donc exposer ici la situation d'une de ces tribus, et à propos de ce cas particulier introduire les remarques qui auraient chance d'avoir quelque valeur générale. Nous prendrons comme type la tribu des *Oméran*, établie sur la lisière sud des montagnes kurdes, entre Mardine et Nissibin; mais ce choix nécessite quelques réserves.

Tout d'abord, la situation que nous allons décrire appartient au proche passé plutôt qu'au présent. Actuellement, la pénétration gouvernementale substitue de plus en plus l'ordre administratif à l'ordre, ou plutôt au désordre tribal dont nous allons prendre un aperçu.

Ensuite, la tribu des *Oméran* se trouve dans une situation un peu particulière. C'est une tribu de vigneron et qui, comme tels, méprisent les pasteurs; population relativement riche, très individualiste, totalement sédentaire. C'est une tribu dans laquelle les luttes de clans sont très vives, ou ont été très

<sup>(1)</sup> *Op. cit.*, p. 65.

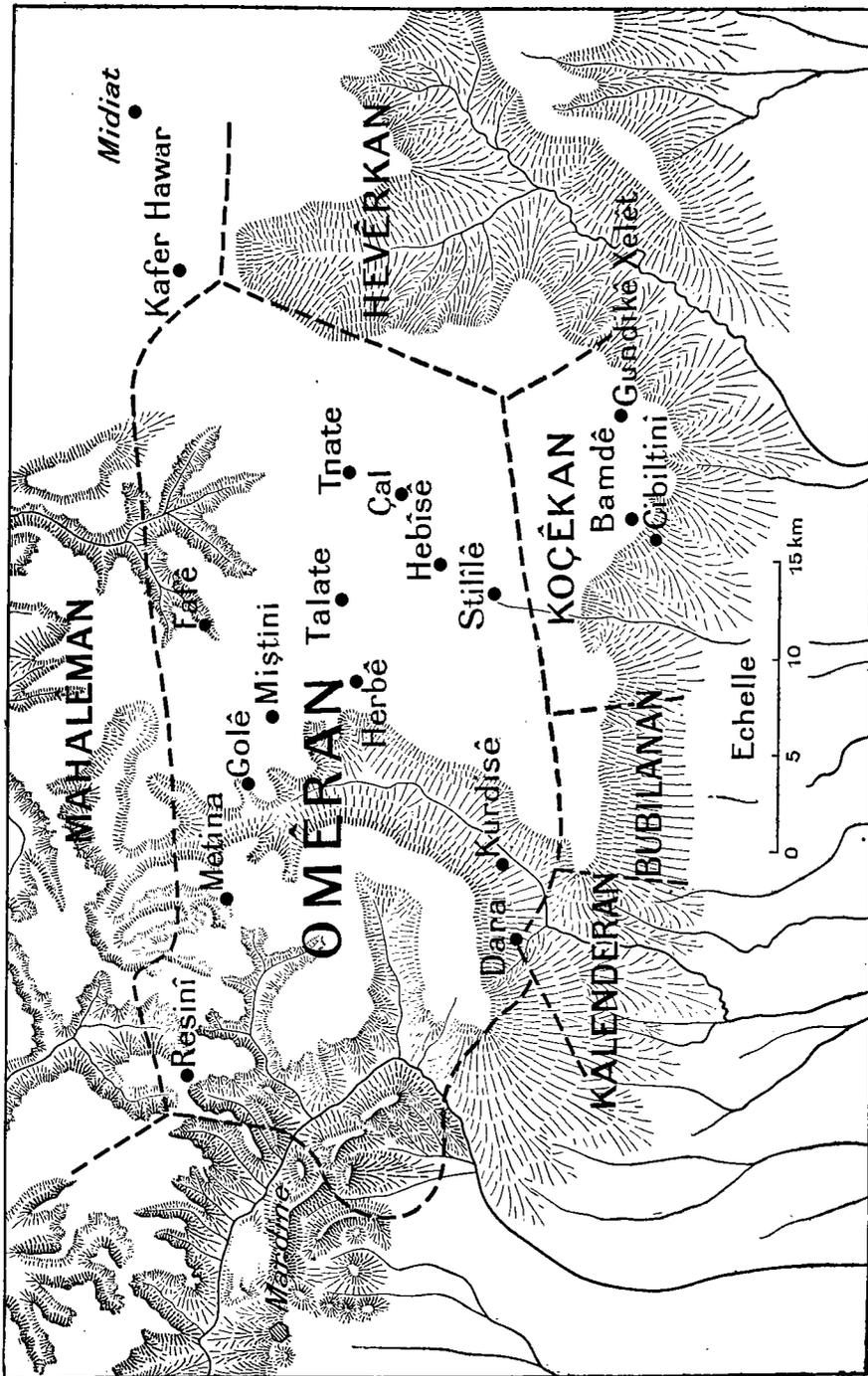


Fig. 1. — TRIBU DES OMÉRAN.

Le figuré du terrain, établi selon des cartes anciennes, ne donne qu'une idée approximative du modelé.

vives; car il est entendu, une fois pour toutes, que nous parlons en principe au passé; la démarcation des clans y est brutale; à cet égard, l'exemple que nous proposons sera sans doute, par rapport à la moyenne du Kurdistan, passablement grossi.

Ces réserves faites, tâchons de reconstituer l'histoire de la tribu des *Oméran* et de sa famille de chefs ou *axä*.

Sur les origines, la tradition populaire est, comme on s'y attend, assez vague. Elle se borne à fournir ceci : jadis, ce pays, le *Tür Abdin*, était uniquement occupé par des chrétiens; ceux-ci ont subsisté dans la partie orientale, mais dans la partie occidentale — habitat actuel des *Oméran* — ils ont été absorbés par des nomades kurdes, fixés sur place. Le chef de ces nomades était un certain *Som* : nom spécifiquement kurde. Or, soit remarqué en passant, c'est là le seul nom kurde que l'on rencontre dans les généalogies des *axä* des *Oméran*; tous les autres noms sont arabes; et l'on donne volontiers les ancêtres de *Som* pour Arabes, ce qui est assez de mode chez les *axä* kurdes en général.

Ce *Som* aurait été un isolé, mais il fit souche. Un de ses descendants, *Evdellah*, fut le premier *axä*, ce qui témoigne qu'à cette époque le groupe était suffisamment développé — soit par prolifération, soit par absorption des éléments autochtones, soit par agrégation d'autres éléments étrangers, soit par ces divers moyens à la fois — pour faire figure de tribu.

*Evdellah* eut pour fils *Etman*. C'est un nom à noter, car un des clans de la tribu a pour nom *Etmankan*, les gens d'*Etman*. Remarquons en passant qu'on ne trouve, en revanche, dans ces généalogies, aucun nom auquel on puisse rattacher, d'une manière analogue, les *Oméran*.

Il existe une explication très simple et même très simpliste de la division des *Oméran* en deux clans, *Etmankan* et *Mehmüdkan*; c'est que *Etman* aurait eu un frère, *Mehmüd*. Les *Etmankan* descendent d'*Etman*, les *Mehmüdkan* de *Mehmüd*. C'est l'explication classique : elle est souvent fournie pour les affaires de clan, et, si on l'admet, on est amené à donner au clan un caractère familial : le clan serait, au sens large, la famille d'un tel.

Or, nous avons ici de fortes raisons de ne pas admettre cette explication. Elle nous a été fournie par des étrangers à la tribu, en particulier par un *axä* voisin. Dans la tribu — que ce soit chez les petites gens ou dans la famille

de l'*axä* — on donne au sujet de la formation des clans des explications plus touffues, qui dans leur complexité même ont une plus grande saveur de vérité. Les voici :

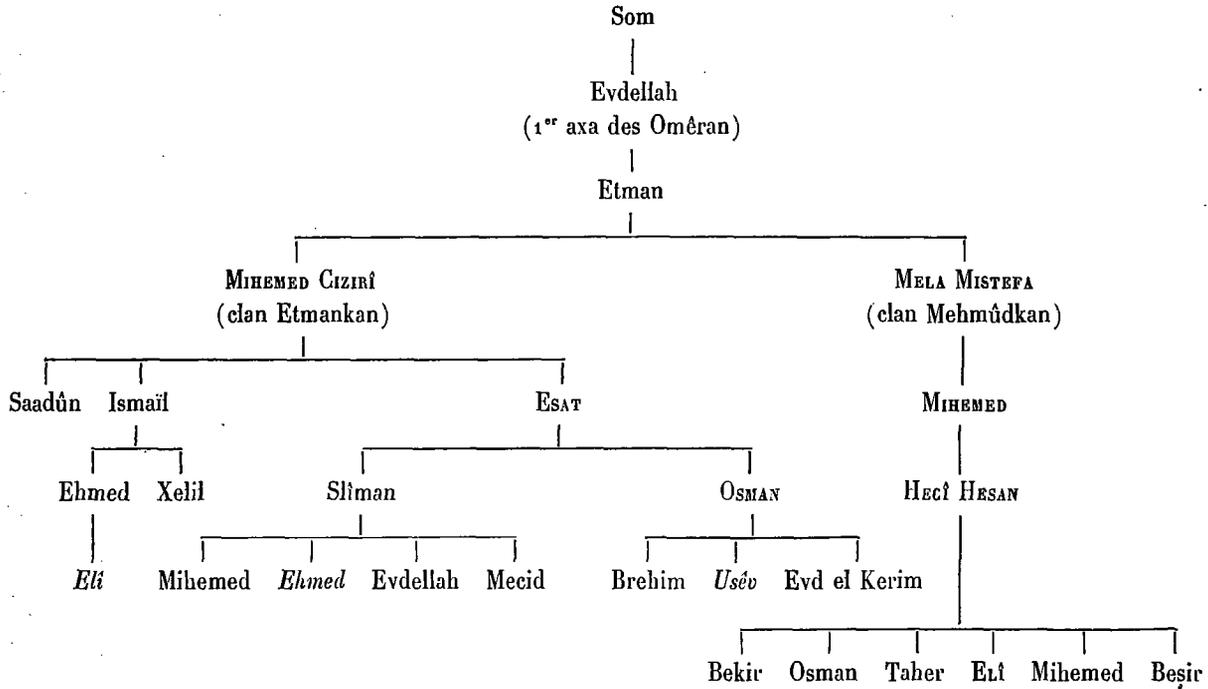
*Etman axä* avait dû chasser de *Çal*, où il résidait, un groupe de sujets plus ou moins rebelles. Puis, regrettant d'avoir ainsi affaibli la tribu, il avait chargé un de ses dix fils, *Mela Mistefa*, de leur offrir le pardon et de les faire rentrer. Les dissidents avaient accepté, mais, une fois revenus à *Çal*, ils avaient eu à nouveau à se plaindre de l'attitude de l'*axä* à leur égard et ils avaient résolu de repartir. *Mela Mistefa*, se sentant responsable des promesses transmises pour le compte de son père, et donc solidaire avec eux, les accompagna et les guida dans leur fuite. Ils se rendirent à *Talaté*, village situé à 6 kilomètres à l'ouest de *Çal*, où résidait une famille d'*axä*, dit *Mehmüdkî* — ce qui, par parenthèses, donne une piètre idée de l'étendue des possessions de *Etman* et de l'extension de la tribu à cette époque.

L'*axä Mehmüdkî* apprécia vivement la loyauté et l'énergie que décelait le geste de *Mela Mistefa*; et, comme il cherchait sans doute pour lui succéder quelqu'un d'autorité, il passa son titre à *Mela Mistefa*. Ce n'est donc point ici l'origine de la tribu *Mehmüdkan*, mais plutôt sa réunion à une branche des *Oméran* : si telle est l'origine du clan, il n'a guère de caractère familial. Remarquons en passant — puisqu'aussi bien il s'agit de la dévolution de l'autorité — l'accession aisée de *Mela Mistefa*, par sa seule valeur, à une charge d'*axä* dans une tribu étrangère.

Avec des forces ainsi accrues, *Mela Mistefa* fit la guerre à son père *Etman*; il le battit et le força de se rendre à merci, mais lui fit grâce, à condition que *Çal* lui soit remis intact. Nous voyons, par ce souci de réoccuper la forteresse familiale, que le passage de *Mela Mistefa* aux *Mehmüdkan* n'avait pas un caractère absolument exclusif. *Etman* accepta; il quitta *Çal*, mais, tandis que *Mela Mistefa* le regardait s'éloigner, il fit incendier la forteresse par deux femmes restées en arrière à cet effet. Furieux, *Mela Mistefa* rejoignit *Etman*, dispersa ses partisans et le tua.

*Mihemed Ciziri*, autre fils d'*Etman axä*, resté fidèle à son père, demanda compte à *Mela Mistefa* de ce meurtre. *Mela Mistefa* se justifia et les deux frères vécurent en paix. Explication, symbolique sinon historique, de la coexistence ultérieure des clans *Mehmüdkan* et *Etmankan* au sein de la tribu *Oméran*.

Cette histoire se serait passée il y a quatre générations, soit un peu plus d'un siècle<sup>(1)</sup>. Depuis lors, *Mela Mistefa* et *Mihemed Ciziri* ont fait souche l'un et l'autre, et les deux maisons d'*axa* s'appellent respectivement de leur nom.



#### GÉNÉALOGIE SIMPLIFIÉE DES ÉMIRS DES OMÉRAN.

En petites capitales : noms des personnages ayant joué le rôle de chef dans chaque clan.

En italique : noms des *Etmankan* passés aux *Mehmüdkan*.

Les chefs du clan *Etmankan* se recrutent, évidemment, dans la maison de *Mihemed Ciziri*, mais le commandement ne se transmet pas par ordre de primogéniture. Ce sont les descendants du troisième fils de *Mihemed Ciziri*, *Esat*, qui l'exercent. Des deux fils d'*Esat*, l'aîné, *Slïman*, est éliminé, comme incapable, au profit du cadet *Osman*, et du fils de celui-ci *Usév*. Mais l'un des fils de *Slïman*, *Ehmed*, — non pas l'aîné, mais le second — élimine à son tour *Usév* fils d'*Osman*, et reprend le commandement du clan *Etmankan*. *Usév* alors

<sup>(1)</sup> Cette estimation est extrêmement douteuse.

s'enfuit de *Çal* à *Fafé* et passe aux *Mehmûdkan*; avant lui, *Eli*, fils de *Ehmed*, fils lui-même de *Ismâil*, second fils de *Mihemed Ciziri*, était de même passé aux *Mehmûdkan*, et s'était installé à *Kurdisé*.

De cette série d'aventures, nous relevons deux sortes d'indices; les uns, témoignent que le commandement ne revient pas à l'aîné, mais au plus fort, au mieux adapté; les autres, que le clan est moins affaire de descendance simple que d'alliance.

Dans la maison de *Mela Mistefa*, les choses se sont passées de manière analogue. Le petit-fils de *Mela Mistefa*, *Hecî Hesan*, est un personnage assez important pour que l'on dise aujourd'hui indifféremment : maison de *Mela Mistefa* ou maison de *Hecî Hesan*. *Hecî Hesan* réside à *Resinî*. C'est son quatrième fils *Eli*, qui lui succède; l'aîné, *Bekir*, personnage insignifiant, est resté à *Resinî*; *Eli* s'installe à *Metina*. On voit que la résidence des *ağa Mehmûdkan* s'est fixée nettement à l'ouest de celle des *Etmankan*.

A sa mort, *Eli* ne laisse que des fils trop jeunes, incapables de lui succéder. Il n'y a plus guère d'*ağa Mehmûdki*. C'est *Usév* fils d'*Osman*, *Etmankî* dissident, qui s'apprête à en jouer le rôle. Mais, à ce moment, la pénétration gouvernementale dans la tribu empêche le libre jeu des luttes de clans et les déséquilibres, en sorte qu'on n'en peut plus suivre utilement l'évolution.

Il semble que, parmi ces luttes de clans, la tribu ait gardé néanmoins une certaine vie commune. Un commandement d'ensemble paraît avoir subsisté : il est difficile de savoir, toutefois, dans quelles conditions il s'est exercé. Il paraît probable que, du temps de *Hecî Hesan* et de son fils *Eli*, l'hégémonie est passée aux *Mehmûdkan*. Plus certainement, elle était détenue, ensuite, par les *Etmankan*, avec *Ehmed*, fils de *Sliman*, sinon avec son oncle *Osman*. Mais cette hégémonie n'a jamais dû être totale; les éléments éloignés de la fraction dominée pouvaient pratiquement y échapper.

Il est intéressant d'observer, à cet égard, par quels moyens s'exerce sur la tribu l'autorité de l'*ağa*. Celui-ci gouverne, tout d'abord, grâce à une sorte de garde prétorienne, curieusement recrutée parmi les réfugiés venus d'autres tribus après la perpétration de quelque mauvais coup, parmi les pauvres gens dépourvus de tous moyens d'existence, enfin parmi les fils des hommes de main groupés de la sorte autour du père de l'*ağa*. De plus, il installe ses frères et ses cousins dans les villages qui manifestent quelques velléités de

dissidence, pour les reprendre en main. Les parents de l'*aïa* supplantent alors totalement les chefs locaux des villages où ils s'établissent. Mais le procédé n'est pas sans danger : ainsi que nous l'avons vu, il arrive que les membres de la famille de l'*aïa* prennent fait et cause, plus ou moins ouvertement, pour les dissidents, et se constituent une sorte de domaine personnel. Les espèces d'essaims des *Oméran* que semblent constituer des groupements comme les *Kalenderan*, *Bubilanan*, *Koçekan*, ont peut-être une telle origine.

\*  
\* \*

Un des traits caractéristiques de la tribu que nous étudions consiste d'ailleurs dans la coexistence et l'étroit mélange des deux clans rivaux. D'une manière générale, le centre des *Etmankan* est à *Çal*, vers l'est; le centre des *Mehmâdkan*, moins localisé (*Metina*, *Resini*), est à l'extrémité ouest de la tribu, et c'est vers l'ouest que semblent se porter de préférence les dissidents. *Etmankan* et *Mehmâdkan* se trouvent sur tout le territoire en proportions comparables, et la plupart des villages sont mixtes.

C'est dans le cadre du village, précisément, que nous allons pouvoir observer, sous leur forme la plus élémentaire et la plus frappante, ces phénomènes de coexistence et de lutte des clans, en même temps que nous discernerons le jeu, assez confus, des petites autorités locales subordonnées au chef de tribu.

Nous étudierons d'abord le cas d'un des rares villages entièrement homogènes, *Mistîni*, des *Etmankan*.

*Mistîni* comprend trois familles principales, il s'agit de familles au sens large, comparables à la « gens » romaine : on les nomme *mal*, « maison », ou *bavik*, mot qu'on peut traduire approximativement par « descendance », et qui vient de *bav* ou *bab*, « père ».

Chacune de ces *bavik* comprend un nombre variable, mais restreint, de familles élémentaires ou foyers. Elles sont à peu près groupées par quartier : on trouve ainsi à *Mistîni* : au nord, *mala Kelés*, quatre à cinq foyers; à l'ouest, avec quelques éléments à l'est, *mala Pisroka*, appelée aussi *mala Kemala*, quinze foyers; au sud, *mala Xelil Mirdé*, six à huit foyers.

Chaque *bavik* a un chef, nommé *mezin*, « grand », « principal », ou *makûl*, « sage ». Il n'y a pas à proprement parler de chef de village, mais le *mezin* de

la *bavik* la plus importante en remplit le rôle d'autant plus facilement que toutes les *bavik* appartiennent au même clan; il doit cependant compter, d'une part avec l'influence des *mezin* des autres *bavik*, d'autre part avec celle, à

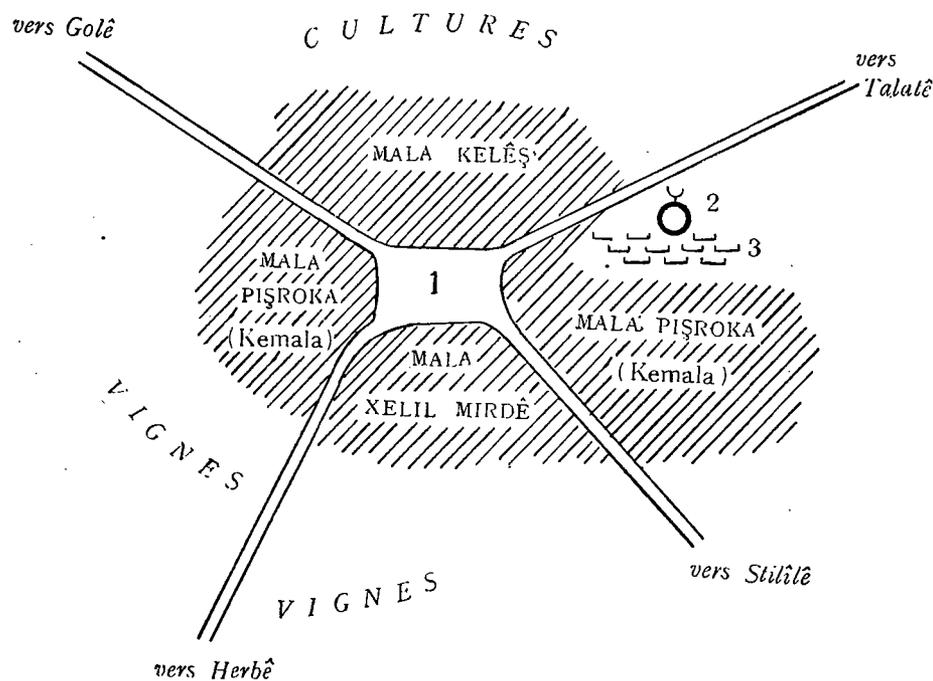


Fig. 3. — Mişixi, village homogène des Oméran (*Etmankan*).

1. Gasiné (place).
2. Mosquée.
3. Cimetière.

vrai dire moins considérable, des *réspi*. Les *réspi*, dont le nom paraît constituer une allusion aux cheveux blancs des vieillards, sont des hommes d'expérience reconnue, écoutés plutôt en raison de leur valeur personnelle, de leur âge, que de l'influence de leur *bavik*. Le village entier participe à leur choix; leur réunion forme une sorte de conseil d'anciens. Dans le cas qui nous occupe, il y a deux *réspi* dans la *mala Kemala*, un dans chacune des deux autres *bavik*.

L'exemple de la *mala Kemala* illustre, précisément, l'origine et la dévolution des charges de *mezin* et de *réspi*. Il y a trois générations, le chef de la *mala Kemala* était un certain *Mihemed*, qui a eu quatre fils; les deux aînés,

*Brehâm* et *Ferman*, semblent avoir partagé, au moins dans le temps, la charge de *mezin*; puis, devenus trop vieux, ils sont depuis une vingtaine d'années considérés comme *réspti*. Le *mezin* actuel est le fils du second d'entre eux, *Usév*; il a reçu cette charge à 25 ans. Les fils de l'aîné n'ont aucune charge.

Le *mezin* est donc, en résumé, l'homme fort, sage, riche, de la génération adulte. Il n'occupe pas sa charge à vie : le vieillard abdique. La charge reste souvent dans la famille (nous entendons ici la famille au sens étroit), mais elle va au plus capable; donc elle échappe fréquemment à l'aîné et peut échapper aussi à la famille.

Nous avons trouvé, à *Mıştîni*, un *mezin* par *bavik*. Cela paraît être le cas le plus général. Toutefois, une *bavik* peut n'avoir pas de *mezin*, si elle est tout à fait dépourvue d'hommes de valeur, ou s'il s'agit d'une *bavik* étrangère, incorporée depuis peu au village et ne participant pas encore à sa vie publique. A *Mıştîni*, nous avons bien une *bavik* étrangère, la *mala Mirdé*, venue du village de *Kafer Hawar*, de la tribu *Mahalemî*; mais l'émigration a eu lieu il y a une centaine d'années, et la *mala Mirdé*, absolument assimilée, a *mezin* et *réspti*. En revanche il existe dans le village deux familles récemment venues de *Fafé*, une venue de *Talaté*, qui sont encore en dehors de la vie publique, et n'ont ni *mezin*, ni *réspti*.

Prenons maintenant le cas d'un village mixte, *Talaté*. *Etmankan* et *Mehmûdkan* y sont en nombre sensiblement égal. Deux *bavik* des *Etmankan* : *mala Mehmûd*, environ vingt foyers, et *mala Bireké*, environ dix foyers, occupent le centre du village. Au nord-ouest, une autre *bavik* des *Etmankan*, *mala Terlo*, trente foyers; ce paraît être la partie la plus ancienne du village. Au nord-est, une *bavik* des *Mehmûdkan*, *mala Qeysîn*; au sud-est, une autre *bavik* des *Mehmûdkan*, *mala Heciya*, trente à trente-cinq foyers. Les vignes, qui constituent la principale ressource du village, sont au nord-est : propriétés *Etmankan* et *Mehmûdkan* y sont mêlées.

Pour ces cinq *bavik*, il y a trois *mezin* et cinq *réspti*. La répartition de ces charges démontre clairement qu'il ne faut pas essayer de ramener leur système à un schéma.

La *mala Terlo* a pour *mezin* *Ehmedé Usév*, homme de valeur et influent. Lorsque les clans *Etmankan* et *Mehmûdkan* s'entendent à peu près, il est pratiquement le chef de l'ensemble. Cette *bavik* n'a pas de *réspti* et son influence

ne s'en trouve pas diminuée : il semble que le rôle du *réspti*, purement consultatif, le met en quelque sorte en dehors de l'autorité directe.

La *mala Qeysim* et la *mala Heciya*, les deux *bavik* des *Mehmüdkan*, ont chacune un *mezim*. Primitivement, il semble que seuls les *Heciya* avaient pu pousser un de leurs hommes; mais par la suite ils ont aidé les *Qeysim* à pousser aussi un des leurs, de manière à les satisfaire, explique-t-on, et à ce qu'ils ne passent pas au clan des *Etmankan* : ce qui en dit long, et sur la répartition des charges, et sur le contenu des clans. *Mala Qeysim* a deux *réspti*, *mala Heciya* un seul.

Les deux autres *bavik* des *Etmankan* n'ont pas de *mezim*, et ont chacune un *réspti*.

\*  
\* \*

2  
3

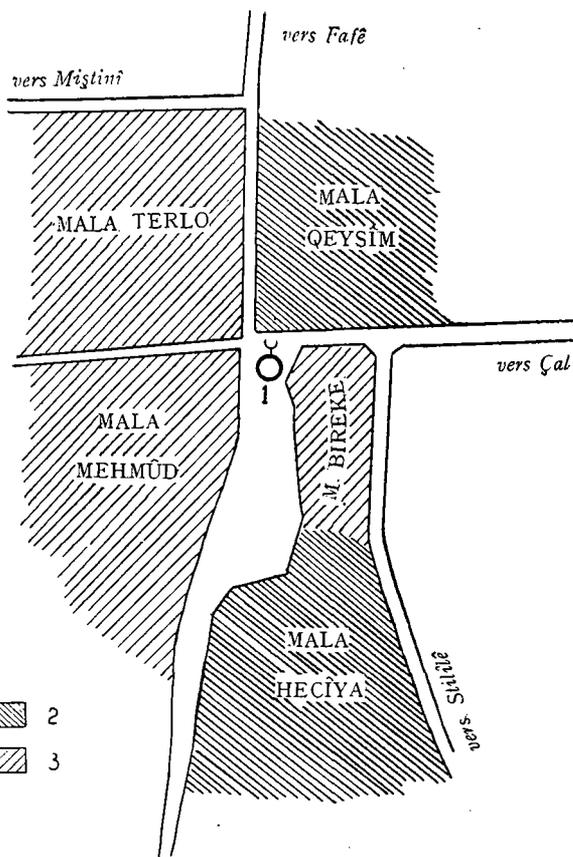


Fig. 4. — TALATÈ, village mixte des *Oméran*.

1. Mosquée.
2. *Mehmüdkan*.
3. *Etmankan*.

L'observation du jeu des clans dans le cadre des villages nous inciterait donc à reconnaître à ces clans un caractère étroit et local. Mais le même Kurde *Oméri*, qui nous explique comment, dans son village, une *bavik* passe d'un clan à l'autre, voit aussi cette division entre *Etmankan* et *Mehmüdkan* se prolonger dans toutes les tribus kurdes avoisinantes. Elle recouvre évidemment, au sud, les *Bubilanan* et les *Koçékan* qui semblent de simples essaims des *Oméran* vers la plaine. Mais, d'après les *Oméran*, la division va plus loin. D'un côté, nous trouvons les *Réman*, au nord du Tigre; les *Kikan*, les *Dekûran*, une fraction des *Heverkan*,

la fraction *Xelilbêgi* des *Mahaleman*; ce sont des *Mehmûdkan*, affirment imperturbablement les *Omêran*. D'un autre côté, sont *Etmankan* au même titre, les *Dekşûran*, les *Mîrsinan*, une fraction des *Heverkan*, la fraction *Isabêgi* des *Mahaleman*<sup>(1)</sup>. A entendre parler un *Omêri*, *Etmankan* et *Mehmûdkan* constituent les deux grandes divisions du monde kurde. En vain avons-nous interrogé plusieurs *Omêran* pour connaître un autre nom qui soit donné à ces clans; en vain avons-nous cité les noms de *Mil* et de *Siliv*, grandes divisions classiques des Kurdes; les *Omêran* ne paraissent point en avoir jamais entendu parler. En revanche, un vieux trouvère des *Kikan*, bien au courant de ces questions tribales, nous a dit dès l'abord : les *Mehmûdkan* sont des *Silivan*, les *Etmankan* sont des *Milan*.

Voici donc posée la question de l'identification des petits clans tribaux avec les deux grandes divisions du monde kurde. Il serait extrêmement intéressant de l'approfondir, mais l'exemple des *Omêran* montre quelles difficultés attendent ici l'enquêteur. Dans l'état actuel des recherches sur les Kurdes, on manque encore à cet égard de tout fil conducteur.

On peut toutefois mentionner les renseignements fournis à Sir Mark Sykes<sup>(2)</sup> et à d'autres observateurs<sup>(3)</sup>, par les chefs de la tribu *Mili*, sur les *Milan* et les *Silivan* (ou *Zilan*). D'après cette source, il faudrait voir dans les *Milan* et les *Zilan* des groupements foncièrement distincts dès l'origine, et ayant évolué de façon très différente : les *Zilan* venus de l'est, restés rudes et nomades sur les hautes montagnes, attachés aux vieilles traditions kurdes; les *Milan*, d'origine arabe, plus fins et plus intelligents, et influents grâce à ces qualités. Ce dernier groupe se serait divisé en deux fractions, *Gamîri* et *Bamîri*, à la suite de luttes intestines; à la première ressortissent les tribus *Hasênan*, *Heydêran*, etc., du Haut Kurdistan, à la seconde la confédération triale *Mili*, due à l'agrégation de forts groupements étrangers (Arabes *Rwala* en particulier).

Sur d'autres points du monde kurde, on observe des sécessions et des agrégations analogues, bien difficiles à démêler dans l'état actuel de nos connaissances. Ainsi les *Botan*, qui sont un groupe de *Zilan*, se divisent-ils

<sup>(1)</sup> Les fractions des *Heverkan* et *Mahaleman* sont mêlées comme celles des *Omêran*; les autres tribus citées ici sont géographiquement homogènes.

<sup>(2)</sup> Cf. *op. cit.*, p. 321 et suiv., 573 et suiv., etc.

<sup>(3)</sup> Cf. notes inédites du Capitaine PAILLOT sur la tribu *Mili*.

en deux fractions : *Çoksor* et *Silit*. Sont *Çoksor* les tribus : *Miran*, avec une sorte de prééminence honorifique sur l'ensemble, *Alıkan*, *Garısan*, etc.; sont *Silit*, les *Muserêsan*, les *Xêrkan*, les *Teyan*, etc. Ajoutons qu'à certains moments, les *Muserêsan* ont paru à quelques observateurs peu éloignés de dépendre des *Miran*. On voit qu'ici encore une parfaite confusion subsiste.

L'origine, la nature et le développement des clans kurdes restent donc passablement mystérieux. On ne saurait cependant trop souligner l'intérêt que présenterait, pour une meilleure connaissance de la vie tribale, l'exploration systématique de cette matière difficile.

### III. — L'AUTORITÉ AU-DESSUS DE LA TRIBU.

Extrêmement individualiste, le Kurde n'atteint pas sans réticences, comme nous l'avons vu, au sentiment de la solidarité dans le cadre de la tribu. Et c'est là un échelon élémentaire qu'il ne paraît guère en mesure de dépasser.

On pourrait, il est vrai, trouver trace d'une certaine solidarité dans le cadre du grand clan kurde, *Mil* ou *Siliv*; ce sentiment existe sans doute, mais peu vigoureux; le Kurde se réclame, sentimentalement, de l'une ou l'autre de ces grandes catégories, mais une telle allégeance ne paraît guère influencer ses actions. Les résultats qu'elle détermine sont, tout au moins, si obscurs, si peu conscients et si mal avoués, que l'observation, encore peu poussée il est vrai, des grands clans kurdes, n'a pu les déceler.

Cependant, cet individualisme exaspéré des Kurdes n'empêche pas qu'on puisse observer parfois, chez eux, la conscience d'une solidarité plus étendue et le sens de sa nécessité, en sorte que si, dans certaines circonstances favorables, surgit un chef prêt à déborder le cadre tribal, il peut en effet réussir à établir, de façon plus ou moins durable, une véritable autorité supertribale.

\*  
\* \*

Nous allons donc essayer de discerner quels sont les facteurs qui jouent, au Kurdistan, dans le sens de l'unification.

Le premier d'entre eux est le sentiment de la race. En effet, le Kurde a la conviction obscure, mais assurée, de constituer un peuple original, bien

différent de ses voisins. Il connaît et illustre par ses proverbes les traits généraux de son caractère; il montre ainsi qu'il a la notion d'un destin commun, et c'est même une notion assez amère : les proverbes par lesquels les Kurdes se jugent eux-mêmes sont toujours pessimistes. Le Kurde se compare à la perdrix : « Tout le monde est l'ennemi de la perdrix, et la perdrix est l'ennemi d'elle-même », dit un proverbe des *Botan* <sup>(1)</sup>, aveu et regret, à la fois, des discordes intimes qui peuvent affaiblir la race, mais non abolir son unité ni la faire oublier.

Dès qu'il est lettré, le Kurde trouve dans l'étude de l'histoire de nouvelles raisons de prendre conscience de sa race, et cette fois avec fierté. Dans un mémoire encore inédit sur *l'Habillement des Kurdes*, ŞEWKET ZULFI écrit : « On trouve, dans *l'Anabase* de Xénophon, les noms d'une centaine de peuples habitant avant J.-C. entre la Mer Noire et l'Irak; et l'on voit qu'aujourd'hui il n'en reste dans cette contrée qu'un seul : les Kurdes, les Carduques de Xénophon. Les Turcs ne sont venus que plus de mille ans après. Que sont devenus les autres? Et comment les Carduques de Xénophon, petit peuple qui n'avait pour pays que les montagnes entre Moussoul et Hakkiari, sont-ils devenus une grande nation s'étendant de la Mer Noire aux déserts de Bagdad et de la Mer Caspienne jusqu'à la Méditerranée? On en trouve la cause dans le caractère conservateur des Kurdes, qui les rend inassimilables, et qui leur donne le pouvoir d'assimiler les autres populations. . . . » <sup>(2)</sup>

Il est vrai que les caractères raciaux des Kurdes n'ont guère été, jusqu'à ces derniers temps, étudiés à fond et d'une manière scientifique. D'après les premières recherches résumées par M. Minorsky dans son article de *l'Encyclopédie de l'Islam*, on ne saurait conclure à des caractéristiques raciales spécifiquement kurdes <sup>(3)</sup>. Mais, répétons-le, les études dont on peut dresser ainsi un bilan sommaire ont été extrêmement rapides, superficielles et dispersées. Une enquête plus récente, menée d'une manière tout à fait scientifique par

<sup>(1)</sup> *Dinya hemi neyarê kev e, kev jî neyarê xwe ye.* Proverbe inédit à notre connaissance, communiqué par ŞEWKET ZULFI.

<sup>(2)</sup> ŞEWKET ZULFI, *L'Habillement des Kurdes*, p. 3. Ce mémoire est déposé à la Bibliothèque du Musée d'Éthnographie de Paris.

<sup>(3)</sup> Telle était cependant, dès 1863, la conclusion de DUHOUSSET : « Le peuple kurde offre . . . une homogénéité rare, quant à son type » (*Études sur les Populations de la Perse et pays limitrophes*, Paris 1863, p. 12).

un savant hollandais, M. Ariens Kappers, relève effectivement chez les Kurdes des mélanges avec d'autres races — ce qui ne saurait surprendre, en raison des mariages circassiens, et aussi du fait que M. Kappers a étudié les Kurdes de Damas — mais il n'hésite pas à reconnaître les Kurdes comme constituant une race véritablement distincte<sup>(1)</sup>.

\*  
\* \*

A ce premier facteur d'unité : l'idée de race, s'en ajoute un second plus sensible : la langue. On a pu, il est vrai, invoquer le nombre de mots d'origine turque, arabe et persane, inclus dans le vocabulaire kurde, pour refuser à cette langue toute autonomie; ce sont là des arguments de polémique, qui ne vont pas loin; toute langue emprunte des mots à ses voisines. L'autonomie de la phonétique kurde est démontrée, d'ailleurs, par les déformations profondes que ces mots d'emprunt doivent subir pour pouvoir être prononcés par les Kurdes. Socin remarque d'ailleurs qu'il n'est pas exact que la construction turque ait exercé une influence sur le kurde; il hésite à voir dans le kurde un dialecte sœur du persan moderne, et constate même qu'il ne provient pas directement du vieux perse<sup>(2)</sup>. Ces études, ainsi que celles des autres philologues qui ont absorbé la question, permettent d'affirmer que la langue kurde est une langue iranienne originelle, au même titre que le persan.

Pendant, la langue kurde ne joue qu'imparfaitement le rôle de facteur d'unification, car elle comporte un certain nombre de dialectes assez divergents. La grande majorité des tribus kurdes dans les montagnes d'Anatolie parle *kurmanci*, avec des différences peu importantes entre les parlers locaux; quelques îlots parlent *zaza*. Le dialecte *sorî*, enfin, est parlé dans le Kurdistan du sud.

\*  
\* \*

Un troisième facteur d'unification réside enfin, croyons-nous, dans certaines formes de la vie économique des Kurdes. En examinant les conditions

<sup>(1)</sup> ARIENS KAPPERS, *Contributions to the Anthropology of the Near East*, V : *Kurds, Circassians and Persians* (Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Proceedings, vol.

XXXIV, 1931, n° 4, p. 531-537).

<sup>(2)</sup> A. SOCIN, *Die Sprache der Kurden* (Grundriss der iranischen Philologie, Strasbourg 1901, t. I, p. 251-2).

d'ensemble de la vie tribale, nous avons remarqué que l'économie de la tribu était une espèce d'économie fermée, enserrée dans le cadre étroit de la vallée, avec ce seul correctif que la nécessité de rechercher des pâturages d'été pour les troupeaux poussait périodiquement les pasteurs vers les cimes. Correctif important, car cette transhumance d'été joue un rôle essentiel dans la vie kurde. L'attrait que présente, pour le Kurde, la vie libre et audacieuse du berger armé et toujours exposé aux attaques, fait que le meilleur de l'activité de la tribu est consacré à l'élevage; les cultures sont réduites au minimum indispensable à la vie; l'artisanat est dévolu soit aux femmes, qui filent et tissent la laine, soit aux Arméniens et aux Juifs, qui pénètrent dans la tribu ou vivent à proximité et qui excellent dans la teinturerie, la corroirie, le traitement des métaux.

La montée vers les pâturages d'été, après l'enlèvement de l'hiver, sous la neige, prend ainsi pour le Kurde une sorte de haute valeur morale. Souvent, la poésie populaire reproduit les lamentations de l'amoureux que le charme de sa bien-aimée retient, à sa honte, auprès du village, tandis que ses compagnons montent vers les sommets<sup>(1)</sup>.

Or, sur ces hauteurs, les diverses tribus se rencontrent et voisent plus étroitement que dans les compartiments trop isolés des vallées. Voisinage qui se traduit sans doute, par des contestations de pâturage, par des vols de bétail, enfin par des combats; mais ces rivalités même provoquent des alliances. Il serait sans doute curieux — bien que difficile — de rechercher dans quelle mesure la configuration des zones de pacage et des itinéraires de transhumance a pu déterminer certaines alliances de tribus. Peut-être trouverait-on que les nécessités économiques ont exercé, parfois, une influence plus profonde que les vagues idées de communauté de clan, que l'étiquetage *Mil* et *Siliv*.

\*  
\* \*

Ces divers facteurs d'unification — sentiment de la race, langue, nécessités économiques — ont assez rapidement suscité, dans l'élite kurde, le désir d'un chef suffisamment puissant pour grouper sous son égide les diverses tribus.

<sup>(1)</sup> «Tu as détruit pour moi les accès de *Cûlamerk*. . . ». *Hawar*, n° 24, p. 15.

Un célèbre poète kurde du xvii<sup>e</sup> siècle, *Ehmedé Xani*, a exprimé ces vœux avec une force remarquable, en même temps qu'il déplorait l'excès de l'individualisme kurde : « . . . Allons-nous un jour nous réveiller du sommeil? Un conquérant sortira-t-il de parmi nous et un roi se révélera-t-il à nous? . . . Si nous avons un roi, notre argent deviendrait de la monnaie frappée et ne resterait pas ainsi sans avoir cours . . . Nous ne serions pas ainsi sous la domination du Turc . . . Les Kurdes, autant ils sont zélés dans la bravoure, autant ils détestent de supporter le fardeau de la dépendance : c'est pour cela qu'ils sont toujours désunis, et qu'ils sont en discorde et n'obéissent pas l'un à l'autre. Si nous nous unissions et si nous obéissions l'un à l'autre, ce Turc, cet Arabe et ce Persan, tous, ils nous auraient servi de serviteur . . . »<sup>(1)</sup>.

L'histoire kurde relève d'ailleurs une série d'efforts, discontinus et souvent divergents, mais énergiques, vers l'unification politique du Kurdistan. La célèbre chronique de *Şerefeddin Billîsi*, le *Cheref Nameh*, qui constitue le tableau du Kurdistan jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, nous montre la superposition à la vieille organisation tribale d'une organisation féodale encore complexe, mais tout de même moins dispersée. *Şerefeddin* reconnaît cinq dynasties qui ont joui réellement des privilèges du sultanat; six autres ont parfois fait battre monnaie et fait réciter la prière au nom du prince; une vingtaine ont constitué tout au moins des maisons de gouverneurs héréditaires<sup>(2)</sup>. L'origine de ces diverses dynasties est assez variée; beaucoup se réclament des califes arabes, mais cette prétention honorifique n'est pas toujours très fondée, et la base du système gouvernemental n'en reste pas moins la tribu kurde, ainsi que le rappelle M. Minorsky dans l'article « Kurdes » de l'*Encyclopédie de l'Islam* : « Il faut toujours avoir en vue les bases de l'organisation féodale au Kurdistan; des chatelains d'origines variées gouvernent les peuplades kurdes, kurdisées et chrétiennes à l'aide de tribus guerrières kurdes, lesquelles sont tantôt sédentaires, tantôt nomades ou plutôt semi-nomades ».

<sup>(1)</sup> Cité d'après : *De la question kurde, la loi de déportation et de dispersion des Kurdes*, 1934, p. 7 à 9, note 3. Cette brochure, signée *Herekol Azîzan*, est datée de *Qelemşah* (localité du Fayoum égyptien occupée par une colonie kurde). Une citation partielle de ce texte figure

dans NOËL, *op. cit.*, p. 89.

<sup>(2)</sup> Cf. H. BARB, *Geschichtliche Skizze der in der Chronik von Scheref behandelten dreißig verschiedenen kurdischen Fürstengeschlechter* (*Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften*, Wien, XXII), I, p. 3-28.

L'organisation féodale décrite par le *Serefname* fait donc apercevoir des efforts sérieux dans le sens de l'unification; mais elle est cependant la source d'incessantes dispersions nouvelles, en raison des partages entre héritiers et du système des fiefs. Il serait vain de conjecturer ce qu'aurait pu donner, dans le sens de l'unité, l'évolution d'un pareil système féodal, puisqu'aussi bien, dès le début du xvi<sup>e</sup> siècle, les Sultans ottomans procédèrent à la médiatisation générale des princes kurdes. Cette opération fut fort habilement menée, à la faveur de la collaboration fournie par ces princes à la lutte contre les Persans, et grâce à l'adresse d'un kurde, *Idris*, conseiller politique du Sultan Sélim dans cette affaire. Maintenus sous la suzeraineté du Sultan, et d'ailleurs exposés à toute sorte d'aventures par leur situation sur la frontière persane, les émirats kurdes perdirent peu à peu, plus ou moins vite, et de leur importance et de leur autonomie. Il en subsistait encore des restes notables, cependant, au début du xix<sup>e</sup> siècle, et nous pouvons essayer de rechercher ce que représentaient ces émirats dans la vie sociale kurde à cette époque relativement récente.

\*  
\* \*

Il faut signaler d'abord la curieuse constitution de l'émirat de l'*Hakiari*, qui réunissait tribus kurdes musulmanes et tribus assyriennes chrétiennes. Le pouvoir exercé par l'émir *Hakiari* était, dans une certaine mesure, partagé ou du moins suppléé par le patriarche nestorien; c'est ainsi que ce dernier, dont la charge, comme nous l'avons vu, avait fini par revêtir le caractère d'une institution tribale, recevait les envoyés de la Porte en l'absence de l'émir et jugeait de différends entre musulmans et chrétiens<sup>(1)</sup>. Cette situation hybride n'était d'ailleurs pas sans dangers, ainsi que la suite de l'histoire devait le montrer; mais la menace ne venait pas du côté des tribus, divisées par des considérations de clan et non par des considérations religieuses: elle venait du côté des chefs, le patriarche souffrant malgré tout d'une subordination à l'émir, redoutant quelque entreprise contre les chrétiens, et disposé au besoin à en appeler à la Porte; l'émir mécontent de voir les missionnaires

<sup>(1)</sup> Cf. en particulier les voyageurs cités par RITTER.

pénétrer dans le pays, comprenant que leur présence ouvrait au Patriarche d'extraordinaires possibilités de recours à l'extérieur, et craignant finalement que tout cela ne provoque une immixtion gouvernementale sérieuse et la perte de l'indépendance de l'émirat.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, cette indépendance était pratiquement presque absolue. On peut en juger par le récit que nous a laissé un voyageur anglais d'une audacieuse équipée effectuée alors chez les Assyriens par un fonctionnaire ottoman. Ce fonctionnaire, un Tartare, employé auprès du Pacha de Mossoul, avait à se rendre en mission à Van, et au lieu de faire le détour de Diarbékir, il exprima son intention de couper au plus court à travers la montagne *Hakiarî*. Malgré les objections faites, et tenant compte cependant, pour son salut, de certains conseils de prudence, il tenta l'aventure. Il s'abstint de parler en maître; il n'exigea ni nourriture, ni logement au nom du sultan; il acquitta scrupuleusement toutes ses acquisitions. Mais il souleva au passage une stupeur pleine de méfiance, et il eut l'impression d'avoir échappé de peu à un mauvais coup. Il se rendit compte, à son grand scandale, non seulement que les Assyriens ignoraient parfaitement qu'ils étaient les sujets du sultan, mais encore qu'ils n'avaient jamais entendu ce nom et ne savaient à qui il s'appliquait<sup>(1)</sup>.

L'émir de *Revandîz*, également indépendant de fait, inaugura entre 1820 et 1830 une révolte en règle contre la Porte et put conquérir une bonne partie des régions kurdes du vilayet de Mossoul, jusqu'au Tigre; mais il fut battu et capturé par les Ottomans en 1839.

L'émirat de *Botan* subsista longtemps sur la rive gauche du Tigre, à l'ouest de l'*Hakiarî*. Grâce sans doute à la valeur exceptionnelle de la dynastie des *Azîzan*, qui le gouvernait, cet émirat connut une stabilité et une prospérité peu communes, dont le souvenir n'est pas aboli. Un voyageur français, qui traversait le pays vers le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, notait quel contraste les champs bien cultivés, les travaux d'irrigation parfaitement entretenus, les villages prospères, formaient avec les régions désolées soumises directement au Gouvernement ottoman; il remarquait l'administration excellente, bien que sévère — ou parce que sévère — dont jouissait cette contrée<sup>(2)</sup>. L'avenir de l'émirat

<sup>(1)</sup> Cf. RICH, cité par RITTER, *op. cit.*, IX, p. 659-663.

<sup>(2)</sup> Cf. D'AVRIL, *La Chaldée chrétienne*, Paris 1864.

fut irrémédiablement compromis par l'expédition, au moins impolitique, entreprise par *Bedir Xan* contre les Assyriens, et l'émirat de *Botan* disparut avec celui de l'*Hakiari*, lors de la répression conduite par les Ottomans en 1847, à l'instigation des Puissances. Mais, le souvenir des émirs de *Botan* est encore vivant, ainsi qu'en témoignent de nombreux proverbes, en usage de nos jours, qui se réfèrent à leur puissance et à leur faste.

« Est-ce l'arrivée de l'émir de Botan? » dit-on plaisamment quand un personnage quelconque fait un volume inconsideré<sup>(1)</sup>. « *Serwan* avec son épée, *Āerzan* avec sa bravoure, *Botan* avec son émir, *Behdīnan* avec sa sagesse et son adresse » : ainsi énumère-t-on les ressources maîtresses de ces quatre tribus<sup>(2)</sup>. C'est dire l'importance des émirs de *Botan*; c'est aussi, dans une certaine mesure, souligner l'aspect exceptionnel de l'émirat dans la vie kurde<sup>(3)</sup>.

\*  
\* \*

Nous nous étendrons un peu plus longuement sur la dernière en date de ces tentatives d'unification, esquissée au début du *xx<sup>e</sup>* siècle par *Ibrahim Paşa*, chef de la tribu *Milî*. Son caractère récent nous permet, en effet, d'en suivre plus aisément l'évolution et les conséquences.

Cette tentative d'unification est curieuse à divers égards. Tout d'abord, ainsi que le remarque M. Minorsky dans son article « Kurdes » de l'*Encyclopédie de l'Islam*, elle est issue d'un point assez excentrique du kurdistan, entre Diarbékir et Alep, en tout cas « en dehors des centres habituels du mouvement kurde ». De plus, elle a pour origine la tribu *Milî*, qui est elle-même une confédération de tribus, amalgame d'éléments très divers, dont un bon nombre d'ailleurs ne sont pas kurdes, mais arabes. A cet égard l'histoire de la tribu mérite qu'on s'y arrête un instant<sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Hathata mirê Bota ye*. Proverbe inédit à notre connaissance, communiqué par CELADET ALİ BEDİR XAN.

<sup>(2)</sup> *Serwan bi şîrê xwe; Āerzan bi méré xwe; Botan bi mirê xwe; Behdīnan bi ekl û tevdirê xwe* : proverbe communiqué par CELADET ALİ BEDİR XAN. Le major NOËL, *op. cit.*, p. 88, cite ce proverbe, à l'exception du distique relatif à *Āerzan*.

<sup>(3)</sup> Un autre proverbe kurde inédit, communiqué par ŞEWKET ZULFI, illustre bien la dispersion de l'autorité au Kurdistan : *Ser zêhf in, le serê ko ser pêbisihine kêm e*; « les chefs sont nombreux, mais le chef auquel les chefs obéissent est rare ».

<sup>(4)</sup> Nous l'analysons d'après les données inédites recueillies par le Capitaine PAILLOT.

Le noyau originel de la tribu, c'est-à-dire les fractions *Bamiri* issues de la scission des *Milan*, ne tarde pas à s'adjoindre un élément arabe, le petit groupe *Rwala* dissident de *Kelès Abdi*, dont le chef, doué de fortes qualités personnelles, et servi par d'adroits mariages avec des femmes kurdes, prend bientôt le commandement de l'ensemble. A ce premier groupe s'ajoutent par la suite une série de fractions kurdes et arabes, si nombreuses que de nos jours on peut compter une trentaine des premières — dont quelques yézidis — et une douzaine des secondes; fractions d'importance très inégale, allant de 20 à 400 tentes.

La tribu *Mili* rend, à l'origine, divers services aux Sultans turcs, dont elle reconnaît la suzeraineté et auxquelles elle apporte souvent son concours militaire. Mais, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, la tribu fortifiée par ses perpétuels accroissements s'efforce d'atteindre l'indépendance de fait et de refuser le tribut. Entre 1830 et 1840, elle fournit des contingents armés au Vice-Roi d'Égypte, Ibrahim Pacha, en lutte contre l'Empire ottoman. Cependant, l'édifice tribal ou plutôt fédéral est encore peu solide; des querelles intestines profondes s'élèvent entre fractions, et l'attitude hostile et souvent imprudente de la tribu envers ses voisins arabes du Sud l'engage dans des difficultés inextricables.

De ces difficultés extérieures va d'ailleurs venir le salut. La puissante tribu arabe des Chammar s'efforce, en effet, de profiter des discussions intestines des *Mili* pour en achever la ruine. Mais, sous l'autorité vigoureuse de leur nouveau chef, *Ibrahim Paşa*, qui gouverne depuis 1863, les diverses fractions *Mili* se rassemblent et offrent une résistance victorieuse. C'est ainsi que, dans une large mesure, la renaissance *Mili* présente un caractère national kurde.

Cependant, les antinomies de clans sont encore assez vives pour que les Chammar trouvent, contre les *Mili*, quelques alliés kurdes, comme les *Kikan*. Il est juste d'ajouter que les Chammar exerçaient une hégémonie réelle sur le steppe de Djézireh et avaient obligé, de longue date, nombre de ces petites fractions kurdes bordières à leur payer tribut.

La première expédition des Chammar, aidés des *Kikan*, des *Karagêç* et des *Tey*, échoue devant une attaque par surprise déclanchée par *Ibrahim* prévenu, peut-être, par un chef *Tey* qu'inquiétait la puissance grandissante de ses alliés Chammar. Une seconde expédition, qui rassemblait encore, à côté des

Arabes Djebboûr, Beggâra, des tribus kurdes comme les *Dekûran* et les *Kîkan*, n'eut pas plus de succès. A l'occasion d'une troisième expédition, les Chammar ne réussirent plus à rallier à leur entreprise leurs vassaux kurdes; les *Kîkan* eux-mêmes se rangèrent aux côtés d'*Ibrahîm*, qui infligea cette fois, aux Chammar, sur le *Zirkan*, une défaite retentissante.

Ces luttes, considérables pour le lieu et pour les contingents de tribus, revêtirent dans l'imagination kurde un prestige extraordinaire. Le souvenir en est conservé, en particulier, par des pièces de vers mi-épiques, mi-lyriques, les *Delal*. Nous avons eu l'occasion d'entendre chanter à Damas, par un vieux trouvère des *Kîkan*, qui avait donc figuré dans l'un et l'autre camp, le *Delalé Bertîyé* qui célèbre la lutte des Chammar contre les *Mîli*. En voici deux passages caractéristiques, d'après la revue *Hawar*.

« Dans la steppe de Mardine, sur les collines plates des *Kîkan*, terre démesurée,  
 « Puisse-t-il surgir pour le bien-aimé une attaque pareille à l'attaque des Chammar!  
 « Les cavaliers *saklawî* se jettent sur le bien-aimé,  
 « Sur la terre démesurée, que les brebis elleurent de leurs mamelles;  
 « Que l'arpent des fils des pères coûte une livre!  
 « Que les lâches, des héros, soient distingués par témoins!  
 « Que la main des jeunes gens ne puisse plus tenir les brides!  
 « Que les pieds des fils des pères ne tiennent plus dans les étriers!  
 .....  
 « Ô guerriers kurdes, arrangez les emplacements et les tranchées!  
 « Ô fantassins, ajustez les sangles des chevaux!  
 « Dans le crépuscule de matin, ils tirent sur la tente du chef des Chammar,  
 « Ils les enfoncent de trois côtés;  
 « Jusqu'à la crête de *Seré Xanî*, jusqu'au *Zirgan* des *Kîkan*, ils les poursuivent!  
 « Ils s'emparent du butin et des trophées de guerre,  
 « Ils cassent les chaînes des chameaux,  
 « Ils fondent les balles des guerriers sur leurs poitrines!  
 « *Ems* et *Emsea*, femme du *Şex* des Chammar, fille du *Şex* des *Tey*,  
 « Ils les font prisonnières dans les emplacements des campements » <sup>(1)</sup>.

Fondée sur ces exploits, la puissance d'*Ibrahîm* fut considérable. Sir Mark Sykes la note en ces termes :

<sup>(1)</sup> Cf. *Hawar*, n° 24, p. 10; n° 25, p. 16.

« *Ibrahim Paşa* ne possédait en bien propre que 30 tentes, mais son autorité s'étendait sur plus de 2.000 tentes. Les *Kizilbaş* de Malatia n'en parlaient qu'avec respect, non pas tant à cause de sa richesse que parce qu'il était le chef des *Mili*. Il était le seul étranger qui put traverser le *Dersim* sans escorte; les *Serniski* aussi le considéraient comme leur chef nominal et des villages isolés d'Anatolie et de la région d'Erzindjan le regardaient comme leur patriarche. Cette autorité est d'autant plus surprenante que parmi les Kurdes énumérés ci-dessus se trouvaient des chiites, des païens, des panthéistes, des zazas et des musulmans orthodoxes (*Ibrahim* appartenait lui-même à cette dernière secte). Son influence ne résidait donc ni dans la politique ni dans la religion. Elle était pourtant indéniable, car à des milliers des kilomètres à la ronde, les Kurdes venaient lui exposer leurs querelles de famille et recourir à son arbitrage : néanmoins il restait d'autres tribus qui ne lui prêtaient pas attention ».

Il faut noter cependant que, si puissant qu'il se soit senti, *Ibrahim* n'a jamais tenté sérieusement d'entrer en rébellion ouverte contre le Sultan. Celui-ci, après un essai malencontreux d'emploi de la force, a recouru aux présents avec un plein succès. Ajoutons à la louange d'*Ibrahim* que son loyalisme envers le Sultan devait se maintenir durant les mauvais jours. Lors de la révolution jeune-turque, *Ibrahim Paşa* prit en effet le parti du Sultan et tenta de soulever la Syrie en sa faveur. Pourchassé par les Jeunes Turcs, malade et abandonné, le héros des luttes contre les Chammar périt mystérieusement et misérablement, dans la Djézireh syrienne, à Sfaya. Si chevaleresque qu'elle soit, cette constante fidélité au Sultan limite un peu la signification, au point de vue kurde, du mouvement esquissé par *Ibrahim Paşa*.

Mouvement d'ailleurs sans lendemain. Emprisonné par les Jeunes Turcs, le fils et héritier d'*Ibrahim*, *Mehmud bég*, retrouva bientôt sa liberté mais non ses titres. Puis vint la guerre. Après l'armistice, *Mehmud* évoqua auprès du major anglais Noël les fastes de sa tribu et présenta une curieuse liste de tribus sur lesquelles il revendiquait des droits de souveraineté. Le major Noël conclut ainsi :

« Comme cette liste comprend des tribus de districts aussi éloignés que le Caucase russe, les vilayets d'Erzeroum, Van et Bitlis, Angora et la Perse, il faut enregistrer sous toutes réserves cette prétendue royauté. Tout au plus

peut-on admettre qu'il exerce une influence indirecte sur ces tribus lointaines, mais non une réelle autorité. . . La plupart sont sans doute des tribus toutes petites et sans importance ou même simplement des clans, quelques familles



Fig. 5. — La tente de *Nayef aïa*, chef des *Miran*, dans le *Karaçok* (juillet 1935). La tente (*kon*) de *Nayef aïa* comprend onze poteaux (*stun*) dont les têtes, passant dans un trou (*xeleg*) ménagé entre les bandes (*tej*, *tejhon*), donnent l'aspect dentelé caractéristique des campements de la tribu. L'extrémité droite de la tente sert d'écurie (*gosi*); elle est séparée par une natte (*çit*), maintenue par des piquets (*kesm*), de la partie centrale, où l'on reçoit les hôtes (*koçik*, par extension du nom du foyer qui s'y trouve). L'extrémité gauche de la tente (*aliyè malé*), réservée aux femmes et aux bagages, est séparée du *koçik* par une natte (*çit*) doublée d'une tenture en laine (*perdeh*) ornée de coquillages (*kespik*); sur la photographie, elle est cachée par un groupe de Kurdes. En été, la tente de *Nayef* ne comprend que six bandes en largeur; les deux grands côtés restent ouverts; en hiver, la tente comporte vingt bandes et peut être entièrement close.

avec lesquelles la famille de *Mehmûd* et *Ibrahim Paşa* eu autrefois des relations. Quant à savoir si elles reconnaissent l'autorité de *Mehmûd*, c'est une question insoluble. »

En fait, ces tribus échappent actuellement à toute influence *Milî*<sup>(1)</sup>, et beaucoup d'entre elles n'ont dû avoir, même avec le grand *Ibrahim*, que de lointains rapports de politesse; certains de leurs chefs, incorporés comme *Ibrahim* dans la cavalerie irrégulière des régiments Hamidiés, ont pu à ce titre être ses subordonnés, et c'est peut-être ce souvenir qui a servi de fondement à une partie des prétentions de *Mehmûd*<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Après la mort d'*Ibrahim*, certains groupes comme les *Kikan* ont cessé de payer tribut aux *Milî* et ont recommencé à payer aux Chammar.

<sup>(2)</sup> Cette hypothèse est suggérée par la pré-

sence dans la liste de chefs kurdes remise au major Noël par *Mehmûd*, de nombreux noms accompagnés de la mention d'un grade militaire turc.

Le bilan des tentatives d'unification au Kurdistan est donc finalement assez mince. On ne saurait cependant négliger, dans le fourmillement des tribus et des clans, cette succession d'efforts spontanés vers l'unité, trop nombreux pour ne pas traduire, malgré leurs échecs constants, un sentiment kurde sincère et vigoureux.

#### IV. — L'AUTORITÉ EN DEHORS DE LA TRIBU.

Divisée par les luttes intestines des clans, ou, tout au contraire, regroupée au sein des émirats, la tribu nous est apparue jusqu'à présent comme le cadre essentiel de la vie sociale kurde. Elle n'a pu, cependant, totalement échapper à l'action de forces complètement étrangères au milieu tribal. Certaines de ces forces, bien qu'opposées à son génie et même à son existence, ont réussi à s'insérer dans le jeu des éléments tribaux, et à s'y faire consacrer par une sorte de tradition. Il faut donc reconnaître, la plupart du temps, l'existence dans la tribu d'autorités extra-tribales.

Deux grandes catégories de facteurs ont joué dans cet ordre d'idées : facteurs économiques qui ont suscité l'influence des notables citadins et propriétaires fonciers; facteurs religieux qui ont abouti à l'installation de nombreux chefs religieux à rayon d'action étendu. Et le gouvernement a pu profiter, d'une manière plus ou moins systématique, de l'action de ces autorités nouvelles pour pénétrer plus largement dans le monde tribal qui lui était — par construction, pourrait-on dire — aussi fermé que possible.

\*  
\* \*

Les conditions économiques originelles de la montagne — économie fermée — ont favorisé, nous l'avons dit, le développement du régime tribal. Mais elles tendent à disparaître dans le monde moderne, fondé sur la spécialisation des productions, la division du travail et les facilités de communication et d'échange. Ces données de la vie nouvelle ont pénétré jusque dans les hautes montagnes de l'Anatolie et de l'Iran, et certaines dispositions d'esprit des Kurdes s'en sont très bien accommodées.

Tout d'abord, le peu de goût du Kurde pour l'artisanat lui a fait volontiers

céder l'exercice des métiers aux chrétiens, aux Arméniens en particulier; à l'occasion, faute de trouver sur place l'artisan capable de ces travaux, il l'a cherché au village, à la bourgade voisine. D'ailleurs, nous avons déjà noté ce goût du Kurde pour l'étranger, ce préjugé de la supériorité de l'étranger : les objets fabriqués au loin en ont bénéficié. Le luxe, c'est l'objet d'importation. Si pauvre qu'il soit, le Kurde trouvera bien le moyen de mettre, sur le costume en poils de chèvre tissé sur place, une ceinture de cotonnade ou de soie qui vienne de loin : hier de Trébizonde, aujourd'hui d'Alep, demain du Japon. Et, dans les chansons kurdes, nous retrouvons sans cesse la mention de ces objets étrangers si remarquables : quand on a dit « une robe de Damas », « une aba de Bassora », on a tout dit.

Naturellement, pour acquérir ces objets, le Kurde apporte comme monnaie d'échange ses propres produits : laine, raisin, noix de galle, maigres céréales, quelques légumes. Bientôt il produit moins en vue de sa propre consommation que pour celle du marché. Et, comme il est travailleur et dur à la peine, la tentation est grande d'étendre son élevage et ses cultures; pour celles-ci, l'espace dont il dispose est limité; il songe à descendre vers le bas de la vallée, vers les plaines intérieures où justement s'épanouissent bourgades et villes. Il échappe plus ou moins, il tend du moins à échapper au cadre géographique dans lequel a prospéré la tribu.

Et le contact avec la ville est pris : contact méfiant et réticent du paysan et du montagnard. Le Kurde n'aime pas la ville, il ne s'y sent pas à l'aise. Remarquons, en passant, qu'au cours des nombreuses rébellions qui ont marqué leur histoire, les Kurdes ont rarement su prendre une ville et n'ont jamais su la garder plus de quelques instants.

A cet être apeuré qui aborde la ville pour aller au marché, il faut un guide, un protecteur. Il est bien vite trouvé : c'est le marchand, souvent doublé de l'usurier, ou le propriétaire qui offre par surcroît quelques heures de travail dans son jardin. Volontiers, comme tous les montagnards, le Kurde devient travailleur saisonnier : il va faire la moisson, faire la vendange.

Le gouvernement comprend vite l'avantage qu'il y a pour lui à encourager ces gens à descendre de leur montagne, où ils peuvent trop facilement lui résister ou se passer de lui, et à les installer sur les pentes plus douces et dans les plaines accessibles au gendarme et au percepteur. Les intérêts du

gouvernement se rencontrent avec ceux du propriétaire terrien : ils visent à la fixation des tribus sur leurs habitats d'hiver et vers la plaine, à l'extension de leurs cultures et à l'abandon au moins partiel de leurs troupeaux, en un mot à la cessation de la vie tribale.

Sir Mark Sykes a observé, à la fin du siècle dernier, cette fixation des tribus kurdes dans la région au sud d'Erzeroum : il la déplore, et même il condamne vigoureusement la politique qui la provoque. Il exprime la crainte que l'invasion des blés d'Iraq, à meilleur marché, ne ruine finalement le paysan kurde<sup>(1)</sup>. Mais cette évolution, il faut la reconnaître, est celle de tous les pays de montagne dans le monde moderne.

Cependant nous ne pouvons nous attarder ici à l'examen du côté économique de cette question. Ce qui nous intéresse, c'est de voir surgir ainsi pour les Kurdes une nouvelle catégorie de chefs ; notables citadins et propriétaires fonciers, auxquels la fixation donne une puissance énorme en même temps qu'elle affaiblit les chefs de tribu, et qui, consciemment ou non, collaborent avec une grande efficacité à la pénétration gouvernementale.

Pour illustrer cette évolution, nous allons essayer de retracer brièvement l'histoire d'une de ces grandes familles citadines, qui compte encore à l'heure actuelle, et en particulier en Syrie, de notables représentants : la maison *Cemil Paşa* de Diarbékir.

Son origine ? on mentionne bien à Diarbékir, sous les Merwanides, il y a donc plusieurs siècles, un ancêtre de *Cemil Paşa* qui porte le titre d'*axé qelè*, agha de la citadelle. La garde des clefs de la citadelle était, en effet, jusqu'à la grande guerre, confiée à la maison *Cemil Paşa*, qui portait aussi le titre de *mala axé qelè*. Mais on ne peut retrouver de filiation : la transmission de cette fonction n'a probablement pas été strictement héréditaire.

En revanche, on trouve l'origine très probable des *Cemil Paşa* en pays *Botan*, plus précisément dans la petite plaine des *Silopan*, sur la rive gauche du Tigre au sud-est de Djézireh ibn Omar. Vers le xvii<sup>e</sup> siècle, un certain *Seyid Evderrelman*, chef religieux, quitte *Silopan* et vient s'établir à Diarbékir, où l'attirent des écoles renommées. Il installe dans la partie sud de Diarbékir,

<sup>(1)</sup> *Op. cit.*, p. 403-405. Une tentative de sédentarisation plus ancienne (1838) menée par la force et restée sans résultats, a été décrite par

le Maréchal DE MOLTKE, *Vermischte Schriften zur orientalischen Frage : Das Land und Volk der Kurden.*

au quartier de *Xaweca Elmed*, une ziaïret où se succèdent ses descendants, qui, malgré quelques démêlés avec les autorités, prennent de l'influence chez les tribus kurdes des environs et amassent quelque argent.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le descendant d'*Evderrahman*, *Hafez*, est un homme très en vue : il a des villages, des fermes, il sert aux gens des tribus de juge, d'arbitre, d'intermédiaire auprès du gouvernement, ainsi que d'employeur et de bailleur de fonds; il lance des caravanes vers l'Iraq, l'Iran, les Indes; pour les protéger, il dispose des caravansérails, avec des hommes à lui, sur les routes de pèlerinage et de commerce. Il meurt d'ailleurs en exil à Damas vers 1825.

Son fils, *Cemil*, hérite de cette importante situation. Et le vali de Diarbékir *Ismaïl Paşa*, d'origine kurde lui aussi, comprend le parti qu'il peut tirer de l'influence de *Cemil* sur les tribus kurdes des environs. Vers 1835, il le pousse à fixer, sur les emplacements d'hiver, toute une série de tribus kurdes : *Reşkotan*, *Alıkan*, *Pencinaran*, *Receban*, *Simikan*, *Réman*, voire une partie des *Motkan*. *Cemil*, fait pacha, est nommé gouverneur de Seert, en plein pays de montagne kurde. Il assied son influence locale par une série d'alliances matrimoniales : une de ses nièces épouse l'émir de *Xerzan*. Bientôt il paraît trop puissant, et il est éloigné au Yémen puis appelé à Stamboul. Mais l'œuvre est faite : le pays est ouvert aux influences urbaines et gouvernementales.

On aura remarqué que la famille de *Cemil Paşa* est une famille de chefs religieux, et que son influence se fonde, à l'origine, sur cette qualité. Ceci nous amène à parler de ce second facteur extra-tribal si important dans la vie kurde.

\*  
\* \*

Le rôle éminent des chefs religieux au Kurdistan ne laisse pas de surprendre au premier abord. On n'observe pas toujours, chez les Kurdes, un sentiment religieux très intransigeant. Nous avons vu que, dans le régime tribal, musulmans, chrétiens et yézidis pouvaient vivre sur un pied d'égalité. On peut alléguer, sans doute, que le souci de l'orthodoxie sunnite a pu être assez vif chez les Kurdes au XVI<sup>e</sup> siècle pour les ranger aux côtés du Sultan Sélim II dans ses luttes contre les Persans chiïtes; mais il ne faut pas méconnaître la

part prépondérante qui revint, dans ce ralliement, au génie politique d'*Idris*, et à son adresse à manier les féodaux kurdes.

Il n'en reste pas moins que, dans ce milieu fruste, de peu de ressources, un prédicateur adroit, maniant bien la parole, illustrant ou facilitant par ses pratiques l'éducation de la volonté, passant pour disposer d'un pouvoir surnaturel concrétisé par des amulettes et des pratiques de toutes sortes, devait obtenir facilement une certaine influence, même si la ferveur proprement religieuse du milieu où il opérait était faible. Il y a certainement chez les soufis une méthode d'exaltation de l'homme, une culture de l'enthousiasme, un développement à la fois lyrique et héroïque de la personnalité qui ne pouvait manquer de séduire le riche tempérament kurde.

Enfin, et l'on découvre ici le joint par lequel les chefs religieux, les cheikhs (*şex*), surent se faire admettre dans la société tribale kurde, il est certain que les Kurdes, s'ils accueillaient souvent des conceptions religieuses audacieuses, peu conformes à l'orthodoxie musulmane, n'en avaient pas moins gardé certains soucis de morale, et éprouvaient quelques remords à transgresser les lois naturelles élémentaires, qui interdisent le meurtre et surtout le parricide et le fratricide, ainsi que le vol, le mensonge, etc. Mais l'équilibre même de la société tribale exige de ses membres l'emploi de moyens violents. Pour concilier ces nécessités tribales avec les obligations morales, le recours au cheikh était commode : il jouait le rôle d'une espèce de confesseur : on allait se repentir auprès de lui, faire pénitence quelques jours : on donnait quelque aumône, et l'on repartait gaillard. Aujourd'hui encore les Kurdes racontent très ingénument comme ils ont été se faire pardonner.

Les grandes confréries — *Naqşebendi*, *Kadri* — auxquelles appartiennent les cheikhs du Kurdistan, admettent d'ailleurs l'adhésion de simples laïcs, comme dans une sorte de tiers ordre. Leur influence s'en trouve infiniment accrue. Les *Naqşebendi* ont fait ainsi chez les Kurdes d'innombrables adeptes, dont certains fort bien placés : au cimetière du quartier kurde de Damas, sur le tombeau de l'émir *Saleh*, frère du grand *Bedir-Xan*, on peut lire l'épithaphe suivante : « *Şex Saleh al-Naqşebendi al-Kurdi* ».

Le cheikh est rarement originaire, d'ailleurs, de la tribu où il exerce. On vérifie ainsi le proverbe : « Nul n'est prophète en son pays ». Ces migrations de chefs religieux ont souvent donné lieu à des essais kurdes importants. Ainsi,

le village kurde de *Heyno*<sup>(1)</sup>, dans le caza d'Antioche, en Syrie, trouve son origine dans une famille de cheikhs venue il y a quelques siècles des régions kurdes à l'est de Mossoul. En revanche, le cheikh se crée fréquemment des alliances sur place, il épouse des filles de chefs de village, de fraction ou de tribu, et ces alliances contribuent à son pouvoir. L'origine véritable du cheikh, celle dont il se réclame, c'est sa filiation spirituelle : on sait de qui il détient « l'autorisation », l'initiation à la confrérie, et c'est un élément de son prestige.

Installé dans une région, le cheikh reçoit d'innombrables visiteurs, venus souvent de très loin, et qui lui apportent divers cadeaux. Les richesses ainsi accumulées sont souvent très importantes, et permettent au cheikh de devenir gros propriétaire foncier. Pour donner une idée des ressources de certains de ces chefs religieux, citons les deux cheikhs de *Dara*, en lisière du pays des *Oméran*, actuellement fixés en Syrie : l'un d'entre eux, *şêx Besîr*, possède chez les *Koçékan* la moitié des villages de *Cibiltîni* et *Stîlîlé*. Le *şêx* de *Tnaté* possède, de même, le quart de ce village et de celui de *Bamdé*, la moitié de *Hebîsé*, tout *Gundîké Xelét*. Ce n'est donc pas artificiellement que nous rapprochons ici chefs religieux et propriétaires fonciers; d'ailleurs l'histoire de la famille de *Cemil Paşa* nous a montré le facile passage d'une de ces catégories sociales à l'autre.

L'existence d'une *ziara*, c'est-à-dire d'une sorte de foyer religieux, à la fois couvent et lieu de pèlerinage, où vit un cheikh, est un facteur important de fixation. Les gens y viennent et s'y rencontrent, d'où échanges et constitution d'un marché; d'autre part, la culture des terres acquises par le cheikh entraîne l'établissement d'un certain nombre de paysans.

L'influence du cheikh s'exerce tout à fait indépendamment des divisions en clans et en tribus. Dans une tribu aussi profondément sectionnée que les *Oméran*, on ne trouve pas un cheikh des *Etmankan* et un cheikh des *Mehmûd-kan*; mais les grand cheikhs de *Dara* sont vénérés indistinctement par les gens des deux clans. Les chefs de tribu apprécient peu l'installation d'un cheikh dans leurs domaines, et ils s'efforcent souvent de la décourager. On a cité ce cri du cœur d'un chef de tribu, interrogé sur les chefs religieux résidant parmi ses gens : « Grâce à Dieu il n'y en a pas ! » Cependant, lorsque le cheikh

<sup>(1)</sup> Voir ci-après, planches V et VI.

s'impose, l'agha fait contre mauvaise fortune bon cœur; une certaine entente, facilitée par des alliances matrimoniales, s'établit parfois entre les deux autorités, qui se prêtent un appui mutuel. La plupart du temps l'autorité du cheikh tend à supplanter celle de l'agha et devient prépondérante en temps de crise. D'ailleurs le cheikh se montre fréquemment frondeur à l'égard du gouvernement; les Sultans ottomans, en dépit de l'avantage qu'ils tiraient de leur qualité de Califes, ont dû prononcer des peines d'exil contre de nombreux chefs religieux kurdes.

\*  
\* \*

Pour illustrer ces considérations générales, et d'ailleurs très sommaires, sur les chefs religieux, il sera utile d'esquisser l'histoire de quelques familles de cheikhs.

On notera, d'abord, quelques traits saillants de l'histoire des cheikhs de *Nehri*, dans le *Şemdînan*<sup>(1)</sup>. On remarquera, au passage, le caractère religieux accentué de cette région de *Şemdînan*, parsemée de nombreux lieux saints, tombeaux de personnages vénérables auxquels se rapportent toute espèce d'histoires édifiantes et plus ou moins miraculeuses. Mais rien de tout cela n'est très orthodoxe : on retrouve, semble-t-il, en certain point, « une réminiscence d'un ancien culte des esprits en montagne ».

La famille des cheikhs de *Nehri* se recommande du patronage glorieux de cheikh *Abdelkader Kîlant*; elle était d'abord *kadrî*, puis, sous l'influence de *Sayîd Abdallah*, disciple de *Newlana Xalî*, elle est devenue *naşgébendî*. Ce processus paraît avoir été fréquent au Kurdistan, où *Mewlana Xalet* et ses disciples ont, à partir du xviii<sup>e</sup> siècle, solidement fondé l'influence *naşgébendî*.

On observe, par la suite, l'autorité grandissante des cheikhs de *Nehri* qui, après avoir développé leur influence spirituelle, s'emparent peu à peu du pouvoir temporel et supplantent les chefs traditionnels. La dynastie des cheikhs, de *Nehri* culmine, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, avec *şex Obédullah*, qui déclanche un violent mouvement de révolte contre le Sultan et n'est réduit qu'à grand peine.

<sup>(1)</sup> On trouvera une étude détaillée de cette matière dans l'article *Şamdînan* de l'*Encyclopédie de l'Islam*, dû à M. NIKITINE.

Un type de famille de rang secondaire, moins connue d'ailleurs, nous est fourni par les cheikhs de *Palû*.

A l'origine nous trouvons encore un *kadrî*, *Hac Hûsên*, venu des environs de Suleimanié à Damas, puis passé dans la région de Diarbékîr; il fonde à *Kurdélek* un tekié où ses descendants lui succèdent. Son arrière petit-fils, *şex Eli*, va étudier à Diarbékîr et Djézireh et rencontre là *şex Elmédé Erbilî*, disciple de *Mewlana Xalet*, qui le fait devenir *naqsébendî*. *Mewlana Xalet* emmène *şex Eli* à Damas et l'y instruit durant cinq ans, puis il l'envoie dans la région de *Palû*, dépourvue de cheikh de la confrérie. *Şex Eli* essaie de s'installer à *Kelaxî*, se heurte à l'opposition du gouvernement, fonde tout de même une mosquée et épouse une fille *zaza*, puis passe dans la vallée de *Mûş*, à *Bûgihlan*; il fonde mosquée et tekkié et recrute tous les villageois comme adeptes; il professe à *Mûş*; éloigné par le gouvernement, il catéchise les villageois de *Melekan* à l'ouest de *Bitlis*, et de *Kadrî* les fait devenir *Naqsébendî*; même succès à *Çal*, près de *Palû*, où il se fixe vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ses fils lui succèdent ou essaient : *şex Mehmed* va dans la région d'Erzeroum, fait sonche à *Xinis* et acquiert des villages près de Diarbékîr. Son fils *şex Saïd*, résident aussi à *Xinis*, acquiert des villages dans les environs et fonde un tekié à *Kolhisar*. Ce sera le héros de l'insurrection de 1925, qu'il réussira à déclancher grâce à son influence religieuse doublée d'une influence féodale et tribale due à d'adroits mariages avec des filles de chefs locaux et appuyée par une richesse considérable. N'oublions cependant pas qu'il s'agit d'une famille de cheikhs de second plan.

Enfin, l'exemple d'un petit chef religieux tout au début de son influence va nous permettre d'observer ses essais d'infiltration dans l'édifice tribal.

Il s'agit de *şex Evdellah*, récemment introduit dans la tribu *Miran*, à laquelle il est étranger. Il est allé s'installer, non pas chez le chef, *Nayef*, mais chez *Evdelezîz Bellî*, chef de la fraction *Sinîkan*. *Nayef* est venu le saluer, mais le cheikh ne lui a pas rendu cette visite, de peur, a-t-il dit dans la fraction *Sinîkan*, de devoir chez lui manger ou utiliser des choses volées.

Là dessus s'est greffée une affaire de famille. Une fille de *Evdelezîz Bellî*, a épousé un fils de *Nayef*; une fille de *Nayef* a épousé *Evdelezîz Bellî*. Mais, sa bru étant morte, *Nayef* a voulu — invoquant une coutume arabe — reprendre sa fille. *Şex Evdellah* a déclaré qu'il n'avait pas le droit de le faire

et lui a vainement enjoint de renoncer à son dessein. Depuis lors, la fraction *Sintkan* échappe à l'autorité de *Nayef*. Ce résultat n'aurait peut-être pas été aussi rapidement atteint sans l'intervention du cheikh.

\*  
\* \*

Étrangères à la tribu par leur origine et leur nature, les influences des notables citadins, propriétaires fonciers et chefs religieux s'exercent donc souvent, plus ou moins consciemment, contre la tribu qu'elles tendent à désagrégier; elles préparent ainsi, parfois contre leur gré, la pénétration gouvernementale. Leur importance dans l'évolution du Kurdistan moderne ne saurait être perdue de vue.

#### CONCLUSION.

Dans le cadre restreint de ces conférences, nous n'avons pu qu'esquisser quelques traits de la vie tribale montagnarde en Orient, en nous bornant à relever quelques faits significatifs, à souligner quelques phénomènes sociaux encore mal connus. Nous avons été amenés ainsi à donner une place relativement considérable à certaines observations, telles que celles qui concernent le caractère non exclusivement familial des clans, ou l'influence des données économiques sur l'évolution du milieu tribal. Nous avons voulu, de la sorte, attirer l'attention sur quelques aspects trop négligés de la vie tribale, dont l'étude précise et complète nécessitera encore l'établissement de nombreuses monographies.

La rédaction de ces monographies — auquel nous nous efforcerons de contribuer — apparaît comme une tâche singulièrement urgente. Nous avons en effet essayé de montrer à quel point les conditions de la vie moderne contrariaient l'existence normale de la tribu. Les phénomènes de la vie tribale seront chaque jour plus difficiles à découvrir et à observer, plus mêlés d'apports étrangers et plus défigurés. Il importe de les étudier avant qu'ils ne soient devenus totalement indéchiffrables; sinon, tout un aspect de l'évolution humaine risque de nous échapper.

D'ailleurs, si la tribu se modifie sous les influences étrangères, au point de devenir parfois difficile à reconnaître, il est juste d'ajouter que les influences tribales s'étendent et persistent dans les milieux les plus divers : on ne peut comprendre parfaitement l'Orient moderne si l'on néglige d'envisager leur jeu. L'étude du régime tribal revêt de la sorte, outre son intérêt spéculatif, un intérêt pratique considérable et immédiat.

PIERRE RONDOT.

## APPENDICE

### EXPLICATION DES PLANCHES.

#### PLANCHE I.

Figure 1. — *Kubur el-bid* (juin 1935), (en kurde : *Tirbé sipî* : les tombeaux blancs). — *Kubur el-bid*, situé sur le territoire des *Hevérkan*, n'a aucun caractère tribal; c'est un petit marché agricole qui a participé au rapide développement de la région de *Kamechlié*; l'afflux des commerçants, généralement chrétiens, et la garnison qui y stationne lui procurent un aspect composite. Le long de la maison de gauche, des matériaux de construction : voliges de peuplier et briques de terre sèche. Au fond à droite, une boutique. Au premier plan, un four.

Figure 2. — *Maison kurde à Dêrik* (juillet 1935). — *Dêrik* est un des principaux villages des *Harûnan* (fraction des *Hesenan*). La porte à gauche mène à une petite pièce servant actuellement d'écurie. La porte à droite mène à la pièce principale (*mal*, foyer), dans laquelle s'ouvrent, à l'intérieur, une écurie-étable (*axîr*) et une chambre à coucher (*cîhé razané*) utilisée seulement l'hiver; en été, on couche sur les terrasses où sont montés les lits. La cour (*hewş*) d'où est prise la photographie est commune avec la maison voisine. Le propriétaire de la maison, cultivateur d'aisance moyenne debout devant la porte, n'a gardé de costume kurde que la coiffure (*kumé*, *cémedani*) la chemise (*kiras*) et le caleçon (*derpi*).

#### PLANCHE II.

Figure 1. — *Maison kurde à Endivar ancien* (juin 1935). — *Endivar* est comme *Dêrik* un village des *Harûnan* (*Hesenan*). On distingue ici : la cour (*hewş*) ceinte d'un mur de terre sèche, et en dehors de laquelle sont disposés les lits (*text*); à droite de la maison, une sorte de vestibule couvert, assez large (*eywan*), dans lequel s'ouvrent les portes (*derî*), et où l'on trouve un foyer (*chbeşî*), une sorte d'étagère (*refik*) et un massif de terre battue formant siège (*dikan*).

Figure 2. — *Cour d'une maison kurde à Endivar ancien* (juillet 1935). — Il s'agit de la cour de la maison représentée figure 1; la vue est prise de l'*eywan*, dont on aperçoit en partie, au premier plan à gauche, le *dikan* couvert d'ustensiles de ménage. Au fond de la cour (*hewş*), un édicule où l'on tient les jarres d'eau

au frais (*çihé car*); sur son toit, une grande corbeille de vannerie (*tebex*), renversée, recouvre la nourriture. A gauche de l'édicule, un petit enclos (*lodé kayi*), où l'on met la paille hachée ou *teben* (*ka*); à droite, un autre enclos contenant les boulettes de fiente (*tar*) qui servent de combustible.

### PLANCHE III.

Figure 1. — *Resûl aña* à gauche et son cousin *Egid aña*, chefs de la tribu *Jéliyan* (*Botan*) (septembre 1933). — Ces deux petits chefs kurdes, descendus de la montagne depuis quelques mois seulement, et installés dans la *Djéziréh* syrienne, ont presque entièrement gardé le costume kurde montagnard traditionnel : veste et pantalon (*şal şapik*) en tissu de poil de chèvre, relativement ajustés par comparaison avec les vêtements arabes : on aperçoit encore les plis résultant du passage de l'étoffe dans la calandre en vue de donner l'effet de moire; ceinture nouée (*pişt, piştik*) dans laquelle on passe le poignard (*xencer*), bien que celui-ci se trouve retenu également par une lanière de cuir, à la mode, semble-t-il, des nomades arabes; gilet (*eylek*) où se fait sentir l'imitation des formes européennes; pour coiffure, un bonnet conique de feutre blanc (*kumé*) de dimension plus réduite que celui porté par les véritables montagnards, entouré d'un turban noué (*cemedani*).

Figure 2. — *Nayef aña*, chef de la tribu *Miran* (*Botan*), — à gauche — et son fils *Evedezîz* (juillet 1935). — Menant désormais une vie analogue à celle des nomades arabes, sur les pentes du *Karaçok*, ces Kurdes ont presque totalement adopté leurs vêtements. Comparer le costume kurde traditionnel de la figure 1, porté par des Kurdes originaires également du pays *Botan*.

### PLANCHE IV.

Figure 1. — Groupe de Kurdes *yézidis* du *Sincar*, à la fête de *Şêx Adi* (Iraq) (septembre 1934).

Figure 2. — Danseurs kurdes *yézidis*, à la fête de *Şêx Adi* (Iraq) (septembre 1934).

### PLANCHE V.

Vue générale de *Heyno* (août 1935). — *Heyno*, village kurde de caza d'Antioche, a gardé la disposition typique des villages kurdes de montagne étagés sur un versant, en général face au sud.

### PLANCHE VI.

Figure 1. — Mémorial commémorant le passage d'un *şêx* à *Dêrik* (juillet 1935). — Petit massif de pierres sèches, surmonté de drapeaux blancs et entouré de ronces, élevé au lieu où s'était assis un *şêx* en visite dans la région. Au fond, derrière des aires chargées de blé, le village de *Dêrik* (nouveau).

Figure 2. — Une maison kurde à *Heyno* (août 1935).

## ERRATA.

---

page	ligne	au lieu de :	Dilleman	lire :	Dillemann
11	2	—	kurdes	—	Kurdes
14	note 2	—	a	—	à
16	ligne 7	—	axa	—	<i>axa</i>
20	6	—	<i>Oméri</i>	—	<i>Oméri</i>
26	4	—	triale	—	tribale
26	26	—	<i>hemi</i>	—	<i>hemî</i>
28	note 1	—	<i>Koninklife</i>	—	<i>Koninklije</i>
29	1	—	sans doute,	—	sans doute
30	ligne 20	—	<i>Şerefeddîn</i>	—	<i>Şerefeddîn</i>
31	14	—	;	—	:
31	25	—	<i>Şereframé</i>	—	Cheref Nameh
32	1	—	Mais,	—	Mais
34	4	—	<i>Zirkan</i>	—	<i>Zirkan</i>
36	5	—	<i>Delal</i>	—	<i>delal</i>
36	9	—	de	—	du
36	24	—	<i>Ems et Emsea</i>	—	<i>Emş et Emşea</i>
36	30	—	<i>Şex</i>	—	<i>Şéx</i>
36	30	—	eu	—	eut
38	13	—	<i>Ismâil</i>	—	<i>Ismâil</i>
42	12	—	cheikhs,	—	cheikbs
45	26	—	résident	—	résidant
46	18	—	<i>Eode leziz Belli,</i>	—	<i>Evdeleziz Belli</i>
46	31	—	<i>Şal şapik</i>	—	<i>şal, şapik</i>
49	8	—	<i>Djezireh</i>	—	<i>Djézireh</i>
<i>passim</i>		—	<i>Cheref Nameh</i>	—	<i>Cheref Nameh</i>
		—	<i>Kadrî</i>	—	<i>Qadrî</i>



Fig. 1. — KUBUR EL-BID.



Fig. 2. — MAISON KURDE À DÉRİK.



Fig. 1. — MAISON KURDE À ENDIVAR ANCIEN.



Fig. 2. — COUR D'UNE MAISON KURDE À ENDIVAR ANCIEN.

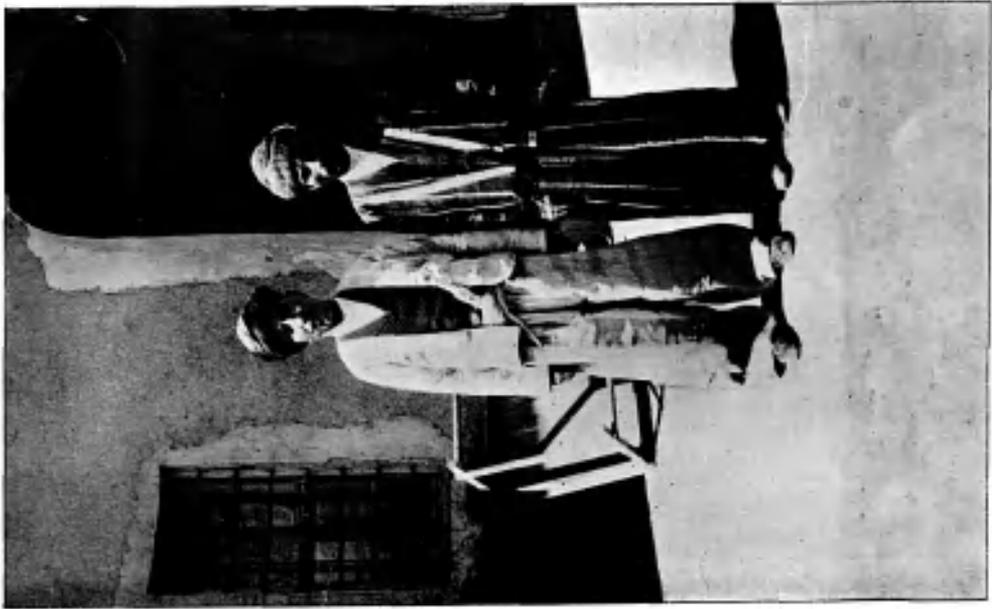


Fig. 1. — RESÛL AĀA ET SON COUSIN EGİD AĀA.

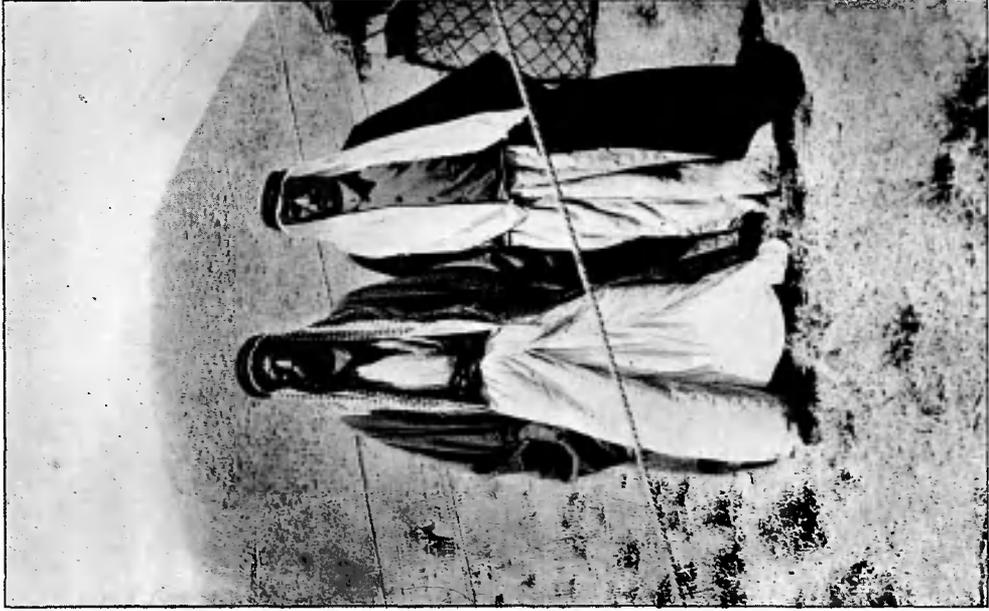


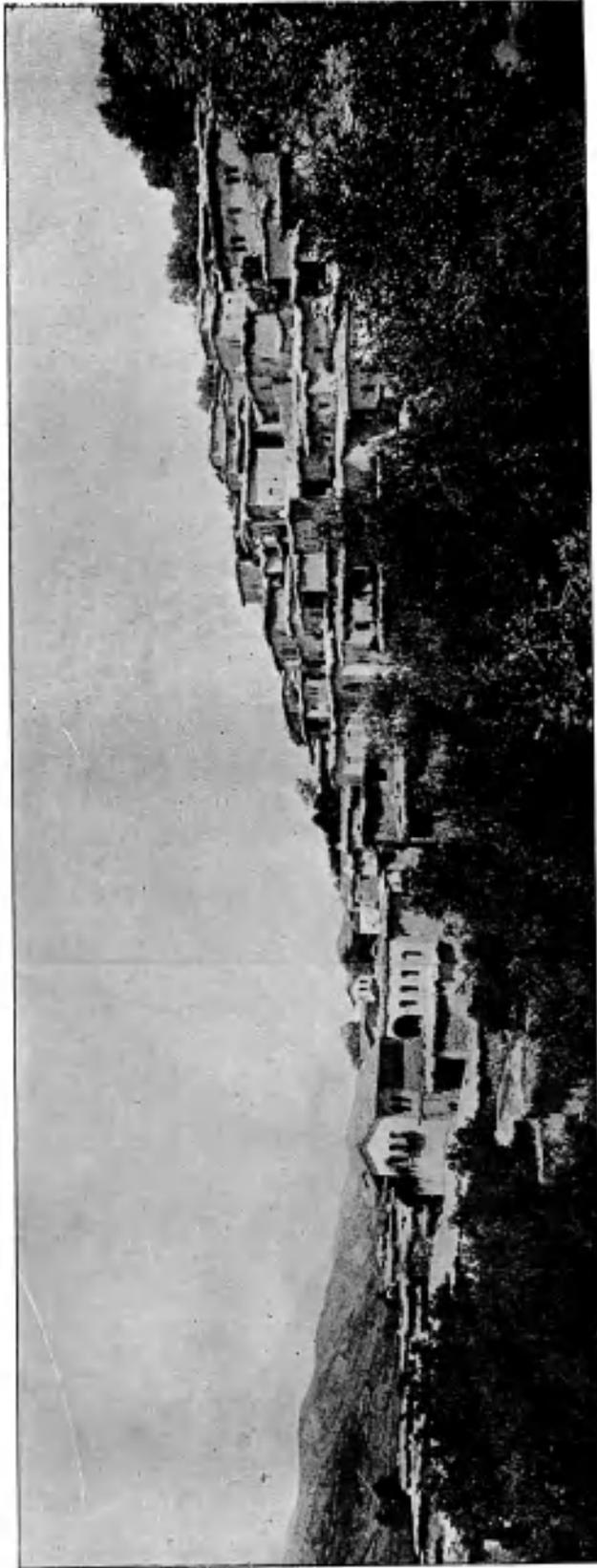
Fig. 2. — NAYEF AĀA ET SES FILS ENDEZZİZ.



Fig. 1. — GROUPE DE KURDES YÉZIDIS DU SINGAR À LA FÊTE DE ŞÊX ADI (IRAQ).



Fig. 2. — DANSEURS KURDES YÉZIDIS À LA FÊTE DE ŞÊX ADI.



VUE GÉNÉRALE DE HERINO.



Fig. 1. — MÉMORIAL COMMÉMORANT LE PASSAGE D'UN ŞEX À DËRIK.



Fig. 2. — UNE MAISON KURDE À HEYNO.

---

LE CAIRE. — IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

---

---

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

37, RUE MOUNIRA — 1937

---

## PUBLICATIONS DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS.

---

### I. MÉLANGES PUBLIÉS PAR LA SECTION DES ARABISANTS.

Tome I (1929), pet. in-4°, 181 pages. — Prix : 25 francs.

### II. BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES.

Périodique, in-4° carré :

Tome I (1931), 223 pages, VII planches, 25 figures. — Prix : 100 francs.

Tome II (1932), 2 fascicules, 309 pages, XXV planches, 32 figures, 1 carte. — Prix : 140 francs.

Tome III (1933), 204 pages, VII planches. — Prix : 70 francs.

Tome IV (1934), 136 pages, XXVI planches. — Prix : 80 francs.

Tome V (1935), 147 pages, XVIII planches. — Prix : 70 francs.

Tome VI (1936), 127 pages, XV planches. — Prix : 80 francs.

### III. DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES.

Non périodiques, in-4° carré :

Tome I. J. SAUVAGET, *Poteries syro-mésopotamiennes du XIV<sup>e</sup> siècle*, 26 pages, XLIX planches. (En vente exclusivement à la Librairie Leroux, Paris.) — Prix : 75 francs.

Tome II. R. THOUMIN, *La maison syrienne dans la plaine hauranaise, le bassin du Baradé et sur les plateaux du Qalamûn*, 39 pages, XXXV planches, 1 carte. (En vente exclusivement à la Librairie Leroux, Paris.) — Prix : 75 francs.

Tome III. A. DE BOUCHEMAN, *Matériel de la vie bédouine*, 140 pages, VII planches, 54 figures. — Prix : 40 francs.

Tome IV. J. LASSUS, *Inventaire archéologique de la région au Nord-Est de Hama* :

Tome I, texte, 249 pages, 1 carte hors texte, 216 plans et croquis. — Prix : 60 francs.

Tome II, planches. — Prix : 40 francs.

Tome V. S. MAZLOUM, *L'ancienne canalisation d'eau d'Alep (Le Qanâyé de Hailan)*, 96 pages, XV planches, 5 figures, 3 plans hors texte. — Prix : 40 francs.

Tome VI. A. DE BOUCHEMAN, *Une petite cité caravanière : Sulné*, 138 pages, 18 figures, 11 planches hors texte. — Prix : 35 francs.

Tome VII. S. REICH, *Études sur les villages araméens de l'Anti-Liban*, 196 pages, 32 planches et 33 figures. — Prix : 85 francs.

### IV. MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS.

Non périodiques, gr. in-8° :

Tome I. J. SAUVAGET, *Les perles choisies d'Ibn ach-Chihna*, XV planches, 223 pages. — Prix : 40 francs.

Tome II. J. CANTINEAU, *Le Dialecte arabe de Palmyre* :

Tome I, *Grammaire*, 287 pages.

Tome II, *Vocabulaire et Textes*, 149 pages. — Prix des 2 tomes : 80 francs.

Tome III. Mutanabbi, *Recueil publié à l'occasion de son millénaire*, 115 pages. — Prix : 12 francs.

Tome IV. A. LATRON, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, 273 pages, V planches et cartes. — Prix : 50 francs.

---

CES PUBLICATIONS SONT EN VENTE :

A L'INSTITUT FRANÇAIS, Palais Azem, Damas et à la LIBRAIRIE E. LEROUX, 108,  
Boulevard Saint-Germain, Paris (VI<sup>e</sup>), sauf indication contraire.